



## Évaluation du second Plan Régional Santé Environnement (PRSE2) du Poitou-Charentes 2011-2014

### Compte-rendu des ateliers évaluatifs

Mars 2014



## Compte-rendu des ateliers évaluatifs

<b>Atelier 1 – Pesticides dans l’air et pollens.....</b>	<b>5</b>
1    Fiche 3 - Perfectionner l’information sur la prévention de l’asthme et des allergies	5
2    Fiche 17 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides .....	9
<b>Atelier 2 – Pesticides.....</b>	<b>13</b>
3    Fiche 18 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides ...	13
4    Fiche 19- Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses .....	17
5    Fiche 20 - Informer, sensibiliser, communiquer sur les risques liés à l’utilisation des pesticides tout public.....	22
<b>Atelier 3 – Sols, déchets et risques accidentels.....</b>	<b>24</b>
6    Fiche 21 -Enrichir la connaissance des sites-sols pollués et des risques post-accidentels nucléaires.....	24
<b>Atelier 4 - Pollution atmosphérique, Particules.....</b>	<b>28</b>
7    Fiche 1 – Baisser les émissions de particules en améliorant la connaissance sur les particules .....	28
8    Fiche 2 – Promouvoir les modes de déplacements alternatifs et mieux réguler la mobilité .....	31
<b>Atelier 5 Information, sensibilisation, mise en réseau.....</b>	<b>34</b>
9    Fiche 24 – Faciliter l’accès à l’information en santé environnement et favoriser le débat public: mise en place d’un réseau d’acteurs santé environnement .....	34
10   Fiche 25 – Soutenir les manifestations régionales pour une prise en compte des questions santé environnement .....	38
11   Fiche 26 – Former des formateurs en développant un module d’éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et éducateurs.....	41
<b>Atelier 6 – Paramètres émergents.....</b>	<b>44</b>
12   Fiche 15 – Acquérir des connaissances sur les micro-algues toxiques (cyanobactéries) pouvant contaminer les baignades et l’eau potable.....	44
13   Fiche 16 – Développer des programmes de recherche sur les substances médicamenteuses et perturbateurs endocriniens .....	48
14   Fiche 19 – Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses .....	51
<b>Atelier 7 – Air intérieur.....</b>	<b>53</b>
15   Fiche 4 – Renseigner sur la qualité de l’air intérieur .....	53
16   Fiche 5 – Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre.....	57

<b>Atelier 8 - Eau brute .....</b>	<b>62</b>
17 Fiche 11 - Accroître la qualité de l'eau potable en préservant les captages d'eau potable des pollutions diffuses.....	62
18 Fiche 13 - Améliorer la gestion des forages privés .....	66
19 Fiche 14 - Inciter les communes à la mise en place de schémas d'assainissement des eaux pluviales .....	71
<b>Atelier 9 - Eau potable .....</b>	<b>73</b>
20 Fiche 12 - Augmenter la sécurité sanitaire des eaux potables.....	73
<b>Atelier 10 - Habitat .....</b>	<b>77</b>
21 Fiche 5 - Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre.....	77
22 Fiche 6 - Diminuer l'incidence de la légionellose.....	82
23 Fiche 7 - Réduire l'exposition au radon.....	85
24 Fiche 8 - Prévenir de l'intoxication au plomb par une étude sur l'influence de la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage.....	87
25 Fiche 9 - Réduire les intoxications au monoxyde de carbone.....	89

**Légende utilisée pour l'état d'avancement des actions**



L'action n'a pas (ou peu) avancé sur la période



L'action a été engagé, la première étape de mise en œuvre est réalisée



L'action est en cours et stabilisée dans sa mise en œuvre



L'action est finalisée

## Atelier 1 – Pesticides dans l’air et pollens

### 1 Fiche 3 - Perfectionner l’information sur la prévention de l’asthme et des allergies

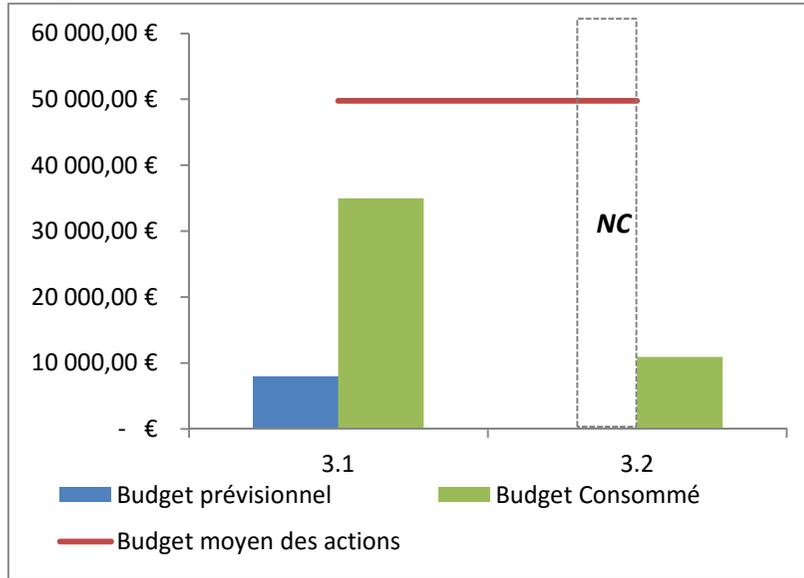
#### *Opérations*

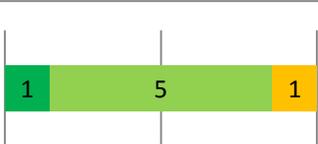
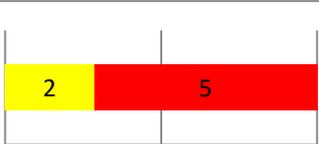
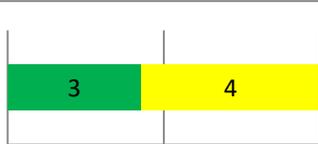
- Opération 3.1 – Action de prévention sur l’ambroisie : information, sensibilisation, formation des professionnels (dont agriculteurs, entreprises de travaux publics, collectivités)
- Opération 3.2 – Améliorer l’efficacité de la diffusion de données de mesures polliniques (cible : professionnels de santé, personnes sensibles)

#### *Objectif de l’action*

- Réduire l’abondance des ambrosies sur les parcelles et les sites contaminés
- Faire baisser les émissions de grains de pollen et empêcher la grenaison des ambrosies
- Enrayer la progression de l’invasive sur de nouvelles parcelles et de nouveaux sites
- Faire prendre en compte par les opérateurs de travaux publics dès le lancement du chantier LGV SEA
  - *Le repérage et l’éradication de tout plant d’ambroisie identifié sur les zones de chantier*
  - *La nécessité de procéder à la couverture des déblais et remblais par des géotextiles pendant les travaux puis à leur végétalisation en fin de travaux*

**Budget de l'action**



Fiche action 3 – Perfectionner l’information sur la prévention de l’asthme et des allergies	
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p> </div> </div>
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le calendrier pollinique réalisé</li> <li>✓ L’enquête auprès des médecins réalisée. Une diffusion régulière de l’information vers les médecins.</li> <li>✓ Des actions de sensibilisation sur la question de l’ambroisie menées auprès d’agriculteurs et d’autres collectivités, ainsi qu’auprès du grand public.</li> <li>✓ L’intégralité de la ligne TGV concernée par l’action (ambroisie)</li> </ul>	<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les outils sont disponibles</li> <li>✓ Un travail important reste à effectuer pour poursuivre la sensibilisation sur ces sujets (développement des référents ambroisie dans les communes, développement d’actions en milieu scolaire)</li> <li>✓ L’action de prévention de l’asthme et des allergies doit être élargie (allergies en général), et non limitée à l’ambroisie (ex : cyprès allergisants)</li> </ul>
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>	<p><i>Freins</i></p>

### Fiche action 3 – Perfectionner l’information sur la prévention de l’asthme et des allergies

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L’implication des acteurs dans l’action et notamment le rôle moteur des pilotes de l’action (FREDON / ATMO), la bonne dynamique partenariale et la participation de chercheurs.</li> <li>✓ Le rôle de représentation nationale de certaines instances régionales sur la question de l’ambroisie, qui permet de lever les freins liés à la méconnaissance et au désintérêt sur ce sujet en lui donnant une envergure nationale (légitimation).</li> <li>✓ La demande croissante de connaissance, de sensibilisation et d’identification de solutions autour de ce sujet, à la fois de la part des acteurs institutionnels et des représentants du monde agricole (Chambre d’agriculture, coopératives).</li> <li>✓ Le rôle de la presse pour faire connaître le sujet.</li> <li>✓ La problématique de l’ambroisie objectivement croissante dans la région.</li> <li>✓ Le financement RNSA.</li> <li>✓ La participation du corps médical, à travers l’implication de médecins référents et des unions régionales, ainsi que des pharmaciens.</li> <li>✓ La prise de contact avec les associations de patients.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le faible nombre de cas et la difficulté à identifier clairement le rôle de l’ambroisie dans le développement des allergies. L’absence de vision prospective et les incertitudes sur l’importance objective du sujet (rôle du changement climatique, comparaison possible avec Rhône-Alpes, lien entre présence d’ambroisie, sa pollinisation et le développement d’allergies, l’importance du cumul avec d’autres risques allergiques...).</li> <li>✓ Le caractère limité des moyens financiers dans ce contexte, qui nécessite de faire des choix dans l’intervention publique (et notamment au regard des incertitudes importantes sur ce sujet).</li> <li>✓ L’absence de prise de décision préfectorale forte sur le sujet.</li> <li>✓ Le manque de formation des futurs agriculteurs sur ce sujet.</li> <li>✓ Les conflits d’intérêts liés à ce sujet, les tensions que cela peut engendrer et la complexité des solutions à identifier.</li> <li>✓ La diversité du monde médical et la difficulté à mobiliser les médecins généralistes.</li> <li>✓ La dimension très récente des formations sur les allergies et le manque de spécialisation des professionnels sur les questions allergiques (allergologues plus ou moins spécialisés).</li> <li>✓ Le rôle de la presse qui peut dramatiser la gravité du sujet, voire générer de la désinformation.</li> </ul> |
|--|--|

## 2 Fiche 17 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides

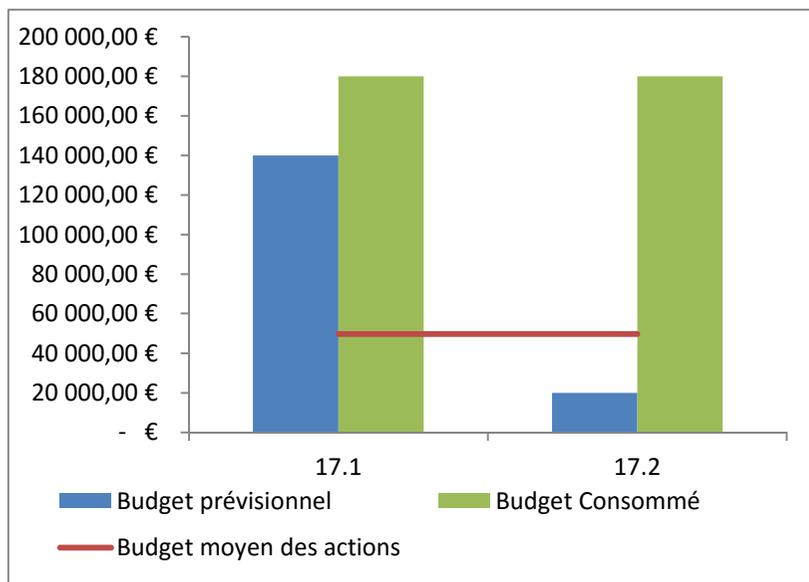
### *Opérations*

- Opération 17.1- Améliorer la connaissance de la concentration dans l'air en pesticides au niveau régional
- Opération 17.2 - Améliorer la connaissance sur l'exposition aux pesticides de la population générale et particulièrement celle vivant à proximité des zones d'épandages

### *Objectif de l'action*

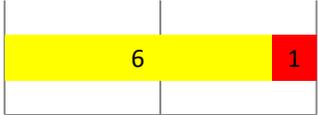
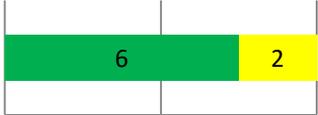
- Améliorer la connaissance sur les pesticides en Poitou-Charentes
- Suivre les effets des plans de réduction
- Evaluer le niveau d'exposition de la population Picto-charentaise aux pesticides et identifier (hiérarchiser) les populations les plus impactées

**Budget de l'action**



**Fiche action 17 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides**

<i>Etat d'avancement</i>		<i>Avancement</i>	<i>Conformité aux attentes</i>	<i>Niveau de priorité</i>
--------------------------	--	-------------------	--------------------------------	---------------------------

	 ■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué	 ■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur	 ■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire
<b>Réalisations</b>	<b>Résultats et effets</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux sites de mesures par an concernés</li> <li>✓ Une cartographie de l'exposition non réalisée, mais une transformation de l'action en programme de recherche, jugé plus adapté pour la réalisation de l'action</li> <li>✓ Des informations fournies par la MSA sur la santé des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les effets sur la santé sont effectivement mieux connus, notamment pour les fortes doses et les expositions longues pour les expositions des riverains</li> <li>✓ Les résultats sont plus mitigés pour l'amélioration de la connaissance en matière de qualité de l'air.</li> <li>✓ La connaissance des effets synergiques est encore limitée, c'est-à-dire les effets du cumul de différents pesticides et l'impact individuel.</li> </ul>		
<b>Facteurs facilitants</b>	<b>Freins</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le portage et le soutien sur cette thématique par la Région Poitou-Charentes.</li> <li>✓ L'intérêt croissant pour cette thématique, y compris au niveau national (saisine ANSES).</li> <li>✓ Le socle de connaissance sur le sujet (notamment du fait d'un historique de travail important sur le sujet).</li> <li>✓ L'intégration dans le PRSE et les synergies avec d'autres plans / projet (Ecophyto, partenariat avec le projet Universitaire Phytotif)</li> <li>✓ L'existence de références qui peuvent faciliter la communication sur l'état des lieux et l'impact en santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La complexité du sujet et son intrication dans des intérêts divergents, qui peut générer des tensions.</li> <li>✓ L'intérêt pour ce sujet qui peut engendrer une communication difficile avec les médias voire une communication « brouillée ».</li> <li>✓ L'absence de certaines données (non disponibles) qui empêche la mise en œuvre de l'action (problèmes de confidentialité des données existantes, ou problème des coûts engendrés par une campagne de mesure d'envergure régionale réalisée pour cette action).</li> <li>✓ Le niveau d'ambition de l'action.</li> </ul>		

- |  |   |
|--|---|
|  | ✓ La difficulté à identifier les riverains des exploitations agricoles. |
|--|---|

## Atelier 2 – Pesticides

### 3 Fiche 18 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides

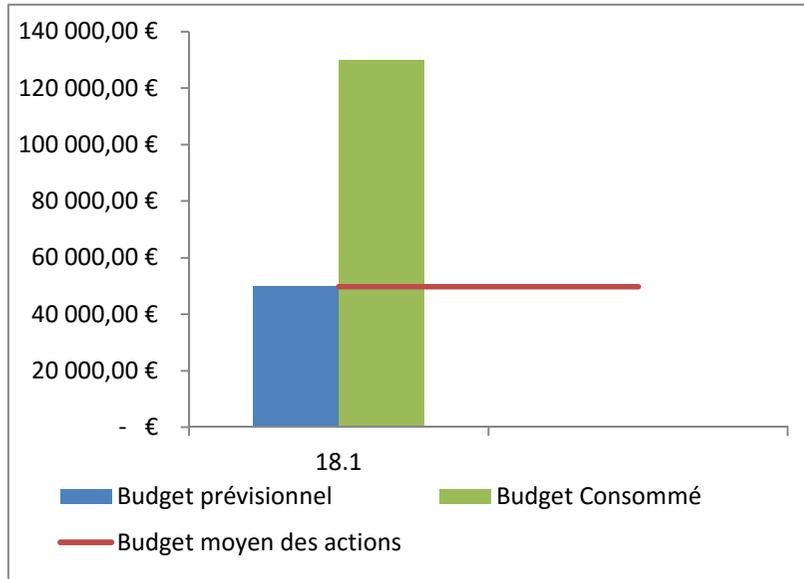
#### *Opération*

- Opération 18.1- Approcher l'exposition aux pesticides dans le panier de la ménagère (Approche méthodologique)

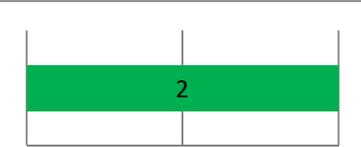
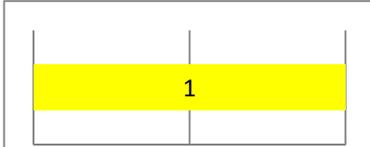
#### *Objectifs de l'action*

- Apprécier l'exposition aux pesticides dans le panier de la ménagère
- Informer la population
  - *Sur les normes de qualité dans les aliments*
  - *Sur les teneurs en pesticides dans les aliments*
  - *Sur les contrôles des denrées alimentaires exercés*
  - *Sur les sites de mise à disposition d'information*

***Budget de l'action***



## Fiche 18 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>	<p><i>Résultats et effets</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un comité de pilotage constitué</li> <li>✓ Un budget identifié</li> <li>✓ Une méthodologie construite</li> <li>✓ Une étude menée</li> <li>✓ Des documents d'information réalisés et mis à disposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'action n'aurait pas pu voir le jour sans le PRSE 2.</li> <li>✓ L'étude réalisée a mis en évidence le manque de pertinence d'une enquête à l'échelle picto-charentaise (pas de spécificité dans la région).</li> <li>✓ L'action a permis d'avancer sur la compréhension de la difficulté de mesurer l'exposition aux pesticides dans l'alimentation, de mieux cerner le sujet, de progresser dans la connaissance, notamment sur la complexité des enjeux d'alimentation.</li> <li>✓ Les limites méthodologiques de la mesure de l'exposition aux pesticides dans l'alimentation sont mieux connues et des grandes tendances, aliment par aliment, sont disponibles.</li> <li>✓ L'étude n'apporte cependant pas de conclusions fermes sur l'exposition effective des personnes et ne permet pas d'apporter des réponses au grand public.</li> </ul>		
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>	<p><i>Freins</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le partenariat et le pilotage de l'action, dans le cadre du comité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les conflits d'intérêts et les tensions liés aux risques</li> </ul>		

## Fiche 18 - Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides

de pilotage, qui permet de partager des cultures de travail et les connaissances (mise en commun de données, participation d'experts) et a facilité une bonne compréhension réciproque.

- ✓ L'intérêt et la curiosité des acteurs qui se poursuit et se diffuse au-delà des personnes impliquées, dans leurs institutions.
- ✓ La demande « sociale » forte et émergente sur ce sujet
- ✓ Les modalités de mise en œuvre globale qui ont permis de tester, relire et valider le document de vulgarisation.
- ✓ L'importance des moyens financiers déployés.

associés, ainsi qu'aux incertitudes sur cette thématique, qui limitent le portage politique et institutionnel de l'action.

- ✓ Le manque de moyens humains et financiers pour ce qui concerne les aspects de communication, qui limite la capacité à communiquer sur les résultats, et notamment par comparaison avec les moyens déployés par les enquêtes nationales sur le sujet.
- ✓ La difficulté à communiquer sur des conclusions non fermes, notamment au regard des enjeux inhérents à ce sujet.
- ✓ Le niveau d'ambition de l'action qui la rend difficile à mener.

## 4 Fiche 19- Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses

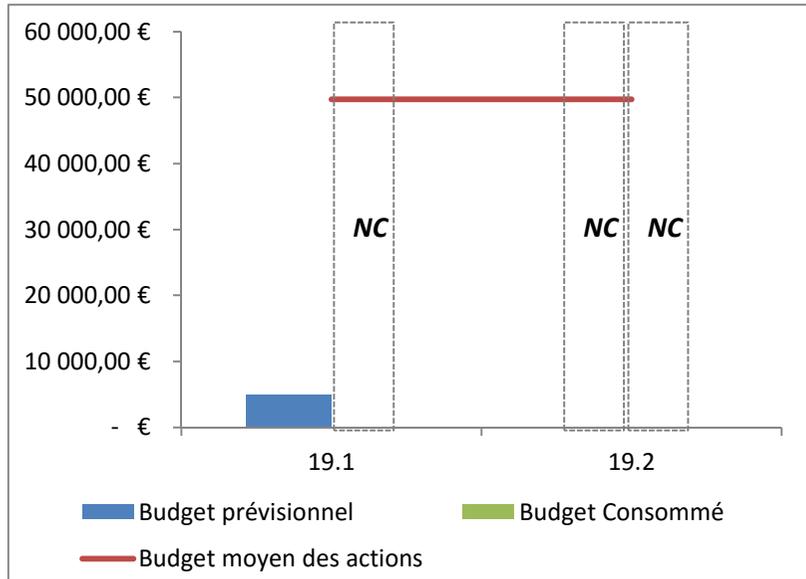
### *Opérations*

- Opération 19.1 - Supprimer l'usage des pesticides dans les lieux publics et les lieux fréquentés par les enfants
- Opération 19.2 - Renforcer la prise en compte de la réglementation sur le désherbage des zones non agricoles pour assurer une meilleure protection des milieux aquatiques

### *Objectifs de l'action*

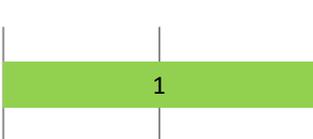
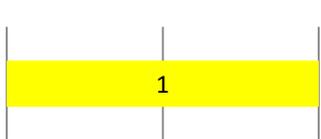
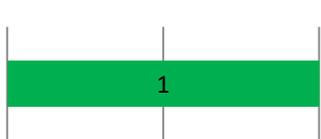
- Mettre en application les objectifs de la directive européenne sur l'utilisation des pesticides afin de protéger la santé des enfants
- Informer, sensibiliser, mobiliser des cibles identifiées pour supprimer dès 2011 tout usage de pesticides et ou biocides sur les lieux fréquentés par des enfants ou des élèves et le réduire très fortement sur leurs secteurs non fréquentés par des méthodes alternatives

**Budget de l'action**



## Fiche action 19 – Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses

Opération 19.1 : Supprimer l'usage des pesticides dans les lieux publics et les lieux fréquentés par les enfants

<p>Etat d'avancement</p> 	<p>Avancement</p>  <p>■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué</p>	<p>Conformité aux attentes</p>  <p>■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p>Niveau de priorité</p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p>Réalisations</p>		<p>Résultats et effets</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des acteurs sensibilisés</li> <li>✓ Une expérimentation et ses résultats disponibles</li> <li>✓ 100% des écoles et des communes touchées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'expérimentation a montré des résultats, mais reste à généraliser.</li> <li>✓ La reprise de cet enjeu par la réglementation va conduire à l'arrêt de la fiche par elle-même.</li> <li>✓ L'action a généré la définition d'un objectif de travail commun et partagé et a facilité l'émergence d'une culture commune entre les acteurs.</li> <li>✓ L'action a permis une prise de conscience sur ces enjeux.</li> <li>✓ La poursuite de l'action nécessite de développer des solutions alternatives aux pesticides (recherche) et de poursuivre la prévention qui reste nécessaire.</li> </ul>	
<p>Facteurs facilitants</p>		<p>Freins</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La parution de nouveaux textes réglementaires, qui donne une obligation à faire.</li> <li>✓ La volonté politique et administrative, qui s'incarne dans les textes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'insuffisance de la « simple » volonté des élus et techniciens de collectivités pour rendre l'action acceptable pour la population.</li> </ul>	

réglementaires et dans les plans (éco-phyto).

- ✓ Les injonctions contradictoires entre une demande de meilleur entretien des espaces verts et la protection de l'environnement.
- ✓ Le manque de connaissance sur la toxicité des produits, qui nuit au changement de comportement et ne suscite pas l'intérêt (pas de connaissance sur les seuils de risque).
- ✓ Les intérêts économiques liés à l'usage des pesticides.

*Opération 19.2 : Renforcer la prise en compte de la réglementation sur le désherbage des zones non agricoles pour assurer une meilleure protection des milieux aquatiques*

<p><i>Etat d'avancement</i></p>	<p><i>Avancement</i></p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une boîte à outil disponible</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'action a généré la définition d'un objectif de travail commun et partagé et a facilité l'émergence d'une culture commune entre les acteurs.</li> <li>✓ L'action a permis une prise de conscience sur ces enjeux</li> <li>✓ Le nombre de communes « Terre saine » sur la période a augmenté.</li> <li>✓ La poursuite de l'action nécessite de développer des solutions alternatives aux pesticides (recherche) et de poursuivre la prévention qui reste nécessaire.</li> </ul>	

<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ La parution de nouveaux textes réglementaires, qui donne une obligation à faire.</li><li>✓ La volonté politique et administrative, qui s'incarne dans les textes réglementaires et dans les plans (éco-phyto).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ La complexité des textes réglementaires, qui rend insuffisante la simple diffusion d'information.</li><li>✓ L'insuffisance de la « simple » volonté des élus et techniciens de collectivités pour rendre l'action acceptable.</li></ul>

## 5 Fiche 20 - Informer, sensibiliser, communiquer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides tout public

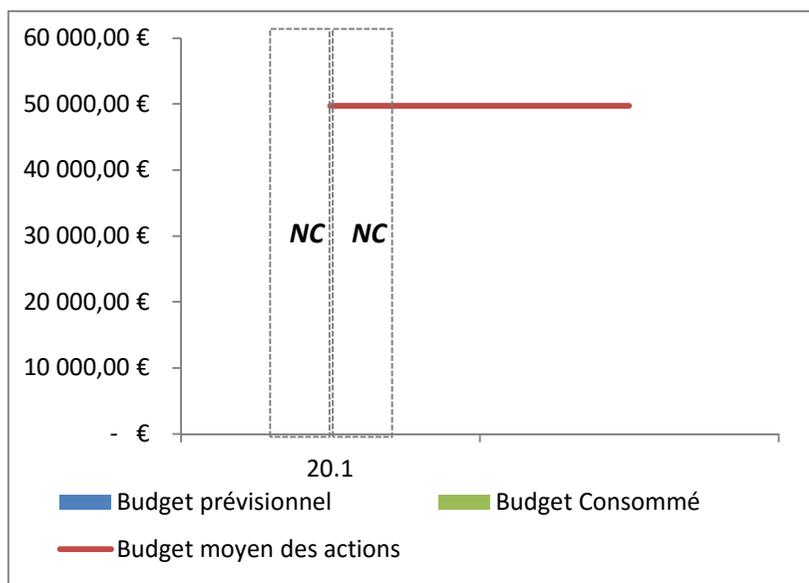
### Opérations

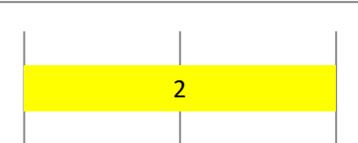
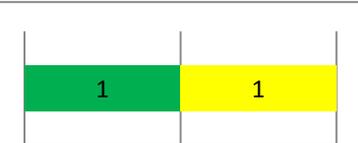
- Opération 20.1 - Informer, sensibiliser, communiquer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides grand public

### Objectifs de l'action

- Obtenir une prise de conscience des risques résultants d'un usage inconsidéré ou mal contrôlé des substances dont la toxicité est reconnue

### Budget de l'action



Fiche 20 - Informer, sensibiliser, communiquer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides tout public	
<i>Etat d'avancement</i>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p> </div> </div>
<i>Réalisations</i>	<i>Résultats et effets</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en œuvre d'actions dans le cadre du plan Ecophyto et non PRSE</li> <li>✓ Rédaction d'une charte « Terre Saine - Votre commune sans pesticides » auxquels les communes peuvent adhérer</li> <li>✓ Création d'un portail internet et de supports de communication à destination des communes et des particuliers</li> <li>✓ Participation à des événements (ex. Fête de la nature), organisation de journées techniques à destination des services communaux, films sur les pesticides projetés dans des cinémas d'art et d'essais...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Près de 300 communes ont adhéré à la charte</li> <li>✓ Il reste nécessaire d'élargir le public ciblé et ne pas resserrer l'action sur les enfants uniquement (particulier, professionnels agricoles / non agricoles).</li> </ul>
<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Moyens humains et financiers disponibles</li> <li>✓ Portage de l'action Terre Saine</li> <li>✓ Capacité à réorienter l'action autour du projet phare « terre saine »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les produits utilisés pour des usages domestiques sont encore assez peu pris en compte</li> </ul>

## Atelier 3 – Sols, déchets et risques accidentels

### 6 Fiche 21 -Enrichir la connaissance des sites-sols pollués et des risques post-accidentels nucléaires

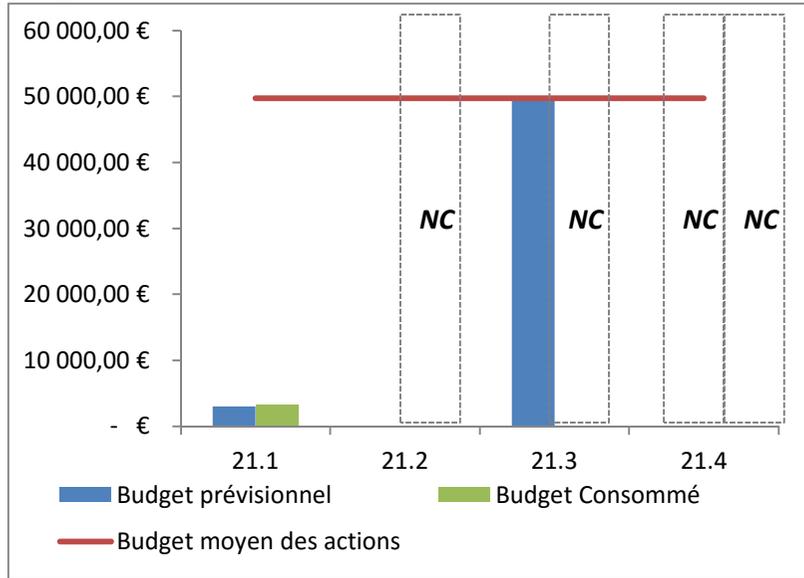
#### *Opérations*

- Opération 21.1- Sensibilisation des maires au thème: sols et sites potentiellement pollués dans l'aménagement du territoire
- Opération 21.2- Diagnostiquer les sols dans les lieux recensés accueillant des enfants et des adolescents
- Opération 21.3- Améliorer la collecte et l'élimination des déchets à risques infectieux qui se retrouvent dans les déchets ménagers
- Opération 21.4- Elaboration de la partie sanitaire du guide départemental des risques post- accidentels nucléaires (Civaux).  
Expérimentation

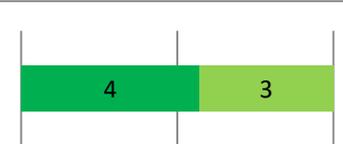
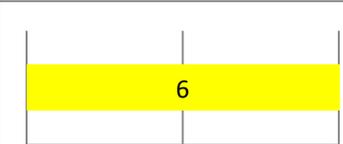
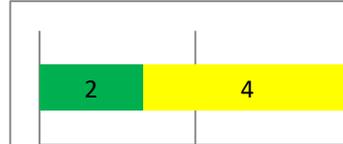
#### *Objectifs de l'action*

- Sensibiliser les maires au thème sols et sites potentiellement pollués dans l'aménagement du territoire
- Diagnostiquer les sols et les sites identifiés afin de vérifier la présence de polluants (hydrocarbures, solvants, métaux lourds) et proposer les éventuelles mesures à mettre en œuvre
- Collecter l'ensemble des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) détenus par les patients en automédication conformément au PRREDD (Plan Régional de Réduction et d'Élimination des Déchets Dangereux)
- Rédiger les fiches action relatives au suivi sanitaire post-accidentel nucléaire

**Budget de l'action**



## Fiche action 21- Enrichir la connaissance des sites-sols pollués et des risques post-accidentels nucléaires

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une plaquette de sensibilisation des maires sur les sols pollués réalisée.</li> <li>✓ 100% des sites sensibles diagnostiqués.</li> <li>✓ Participation à l'élaboration des politiques au niveau national (notamment sur les DASRI)</li> <li>✓ Des actions de sensibilisation réalisées sur les DASRI (courrier aux élus, flyers dans les supermarchés).</li> <li>✓ Un guide départemental sur les risques post-accidents nucléaires rédigé.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'ensemble des maires a reçu la plaquette (achat d'une base de données).</li> <li>✓ L'impact des actions de sensibilisation est difficile à évaluer.</li> <li>✓ Le risque DASRI reste malgré tout très présent (centre de tri et collecte).</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'intégration de l'action dans le cadre du PRREDD, qui est une obligation réglementaire nationale.</li> <li>✓ L'existence d'outils techniques (bases de données Basias et Basol).</li> <li>✓ La position ancienne et volontariste de la Région sur la question des DASRI.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La dimension parfois sensible du sujet, ce qui empêche l'ouverture de la démarche autant que nécessaire (absence de partenariat avec l'Education nationale, absence de comité de pilotage).</li> <li>✓ Le manque de relais sur le territoire pour la sensibilisation.</li> <li>✓ La rigidité de la méthode nationale.</li> </ul>	

✓ L'absence de fonctionnement transversal à l'échelle de la fiche.

## Atelier 4 - Pollution atmosphérique, Particules

### 7 Fiche 1 - Baisser les émissions de particules en améliorant la connaissance sur les particules

#### *Opérations*

- Opération 1.1- Avoir la connaissance des contributeurs régionaux en émission de particule (dont chauffage bois, transport routier)
- Opération 1.2- Identifier les mesures incitatives à la mise en place de dispositifs réduisant les émissions de particules pour le chauffage au bois<sup>1</sup>
- Opération 1.3- Identifier des mesures incitatives à l'amélioration des parcs de véhicules et de leur utilisation

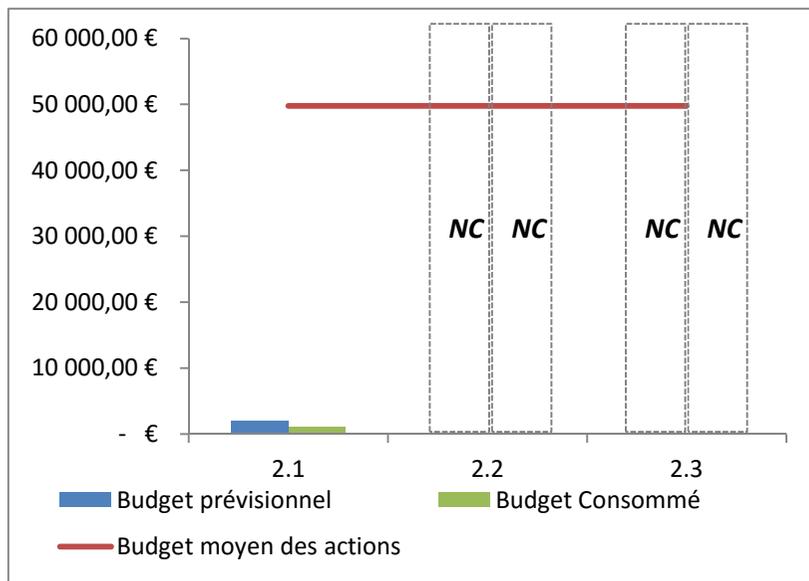
#### *Objectifs de l'action*

- Porter à connaissance la part des différents contributeurs régionaux sur les émissions de particules
- Limiter / réduire les émissions de particules liées au chauffage au bois
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, liées aux véhicules à moteurs thermiques

---

<sup>1</sup> Les acteurs rencontrés et flèches dans le cadre des fiches actions n'ont pas été en mesure de fournir des informations sur la réalisation des opérations 1.2 et 1.3. Il est probable que ces opérations n'aient pas été mises en œuvre.

**Budget de l'action**



**Fiche action 1- Baisser les émissions de particules en améliorant la connaissance sur les particules**

*Etat d'avancement*

Avancement	Conformité aux attentes	Niveau de priorité
<p>Finalisé (3) / En cours (1)</p> <p>Commencé (0) / Bloqué (0)</p>	<p>Supérieur (0) / Conforme (3)</p> <p>Inférieur (0)</p>	<p>Prioritaire (2) / Important (1)</p> <p>Peu prioritaire (0)</p>

*Réalisations* | *Résultats et effets*

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une étude produite sur la contribution relative des différents acteurs régionaux           <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un bilan des émissions réactualisé tous les deux ans</li> <li>✓ 2 zooms sur les particules liées au chauffage et au transport</li> </ul> </li> <li>✓ Une journée régionale de l'Air organisée en 2013, réunissant un public large et « tout public » (100 personnes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'étude est un outil qui peut servir aux collectivités territoriales.</li> <li>✓ L'outil développé pour servir à la modélisation des contributions est réutilisable par d'autres acteurs.</li> <li>✓ La connaissance des sources d'émissions de particules ne conduit pas à connaître le niveau d'exposition des populations et donc leur impact sanitaire (en l'absence de prise en compte du type de publics, des caractéristiques des logements...).</li> </ul>
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>	<p><i>Freins</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La compétence d'ATMO.</li> <li>✓ Le financement adapté.</li> <li>✓ L'accessibilité et la disponibilité des données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'absence de gouvernance pour le pilotage des fiches actions du thème (absence de comité de pilotage).</li> <li>✓ La difficulté à concilier l'objectif de soutien à la filière bois porté au niveau régional et la réduction des émissions liées au chauffage (en dehors du soutien aux technologies propres), le manque de cohérence des politiques publiques.</li> <li>✓ La majorité des leviers d'action qui sont nationaux et non régionaux.</li> <li>✓ L'absence de croisement avec les enjeux sanitaire, l'action n'étant pas conçue comme telle et n'appelant pas à la participation des acteurs de santé.</li> </ul>

## 8 Fiche 2 – Promouvoir les modes de déplacements alternatifs et mieux réguler la mobilité

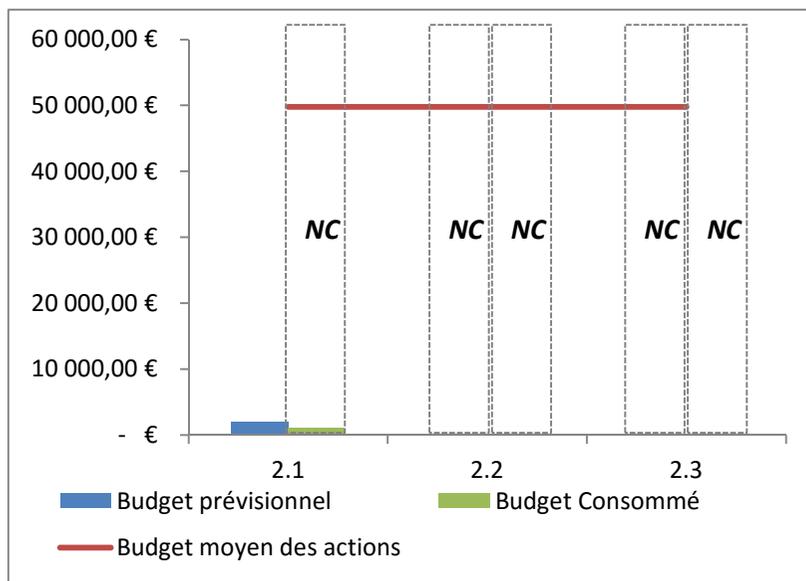
### *Opérations*

- Opération 2.1- Recensement des actions engagées favorisant l'utilisation des modes de transport alternatifs
- Opération 2.2- Inciter les collectivités à développer le transport actif (non motorisé) et les mobilités douces (y compris en milieu rural)
- Opération 2.3- Développer des plans de déplacements d'entreprises

### *Objectifs de l'action*

- Promouvoir le report modal par l'usage de mode de transports alternatifs (mesures de l'évolution de la répartition territoriale)
- Modifier le comportement des personnes devant se déplacer (pour des raisons professionnelles ou de loisirs)
- Offrir des possibilités de transports actifs ou de mobilités douces par une mobilisation des collectivités territoriales
- Réduire le nombre de personnes qui utilisent leur voiture personnelle
- Optimiser l'usage des moyens de transport pour les liaisons domicile- travail.
- Développer la billetterie unique : train, TCU (Transports Collectifs Urbains et Transports Collectifs Ruraux).

**Budget de l'action**



**Fiche action 2- Promouvoir les modes de déplacement alternatifs**

<i>Etat d'avancement</i>	<i>Avancement</i>	<i>Conformité aux attentes</i>	<i>Niveau de priorité</i>
<i>Réalisations</i>		<i>Résultats et effets</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des fiches « bonnes pratiques » réalisées en partenariat avec l'ADEME</li> <li>✓ Des fiches diffusées sur les sites de l'ORT et de l'ADEME, ainsi qu'à destination des élus et des techniciens des collectivités.</li> <li>✓ Un partenariat entre l'ADEME, le Conseil Régional et les agglomérations de la Rochelle et Poitiers pour soutenir le déploiement de plans de déplacements d'entreprises</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diminution de l'usage de la voiture de 9 % entre 2009 et 2013 à la Rochelle - 35 entreprises participantes ;</li> <li>✓ Plus de 100 000 salariés concernés par un PDE</li> </ul>	

<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le partenariat existant dans le cadre des Contrats Locaux Initiatives Climat mis en place par l'ADEME et le Conseil régional Poitou-Charentes.</li><li>✓ Les moyens humains et financiers consacrés à l'action qui sont satisfaisants.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ L'absence des acteurs de santé qui n'ont pas été associés.</li><li>✓ L'absence de comité de pilotage à l'échelle de la fiche.</li><li>✓ Une action encore surtout centrée sur les grande agglomérations</li></ul>

## Atelier 5 Information, sensibilisation, mise en réseau

### 9 Fiche 24 – Faciliter l'accès à l'information en santé environnement et favoriser le débat public: mise en place d'un réseau d'acteurs santé environnement

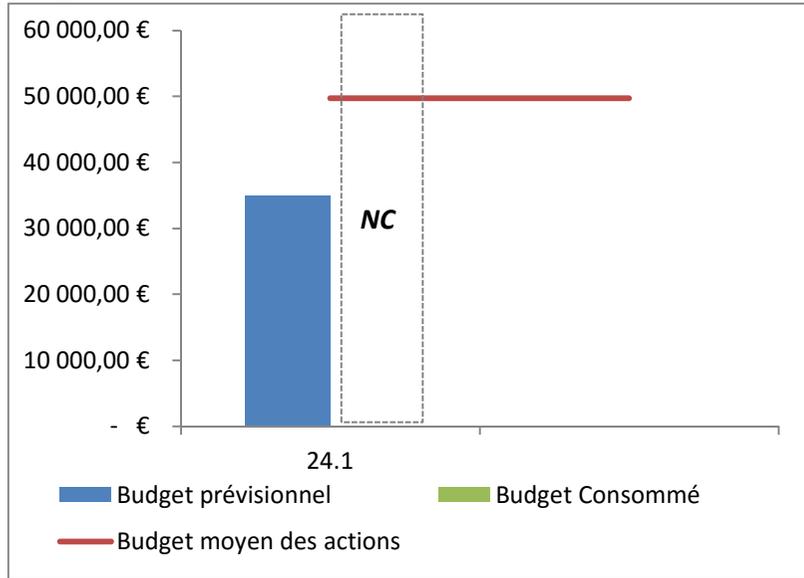
#### *Opérations*

- Opération 24.1 - Faciliter l'accès à l'information en santé environnement et favoriser le débat public: mise en place d'un réseau d'acteurs santé environnement

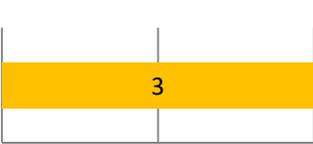
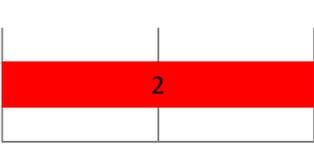
#### *Objectifs de l'action*

- Faciliter l'accès à l'information et à la connaissance en santé-environnement par la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des moyens
- Offrir à chacun la possibilité de s'informer et de se forger une opinion et de participer au débat public
- Mettre en réseau les acteurs santé environnement pour un carrefour d'accès à l'information

**Budget de l'action**



## Fiche action 24 – Faciliter l'accès à l'information en santé environnement et favoriser le débat public: mise en place d'un réseau d'acteurs santé environnement

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas de charte, ni d'assemblée du réseau réalisée.</li> <li>✓ Pas de site internet mis en place.</li> <li>✓ Deux événements organisés : un colloque en janvier 2014 et une soirée sensibilisation sur les pesticides. Des actions portées par les partenaires (IREPS).</li> <li>✓ Un système d'information interconnecté réalisé</li> <li>✓ Deux documents d'information / sensibilisation utilisées au titre de l'action : annuaire des acteurs santé-environnement, lettre du GRAINE (qui contribue, même si elle n'a pas été créée dans le cadre du PRSE).</li> <li>✓ Des informations nombreuses mises en ligne sur le site de l'ARS.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les modalités de mise en œuvre du PRSE permettent la mise en réseau et le partenariat effectif des acteurs.</li> <li>✓ La mise en réseau effective des acteurs dans la mise en œuvre du PRSE et l'interconnaissance commence à se manifester.</li> <li>✓ La mise en débat et l'information sur la santé - environnement est en revanche peu avancée.</li> <li>✓ La lisibilité du PRSE reste peut-être limitée.</li> <li>✓ Les marges de manœuvre pour améliorer l'utilisation des outils (WSS) sont difficiles à identifier.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La demandes et les besoins, partagés par les acteurs, de mieux se connaître et de mutualiser les connaissances et compétences respectives entre les acteurs de l'EDD, de l'EPS / PS, des universitaires, des élus, des associations de consommateurs, des institutions...</li> <li>✓ Les besoins de « co-formation » et de montée en compétence des</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La lisibilité du PRSE qui serait uniquement liée à l'existence d'un financement dédié ?</li> <li>✓ Le manque de moyens (humains) dédiés à l'action, pour créer un portail d'information et pour la coordination des acteurs, l'animation de réseau.</li> <li>✓ L'absence de certains acteurs majeurs : SGAR, Conseil</li> </ul>	

acteurs.

- ✓ La possibilité de se raccrocher au Pôle régional de compétence pour la mise en place de l'action.
- ✓ La construction de l'action avec un budget dédié, l'identification claire des acteurs, le calendrier.

régional : le manque de portage du sujet dès le démarrage

- ✓ Le manque de clarté du rôle du GRSE pour suivre et piloter les actions (liste des membres insuffisamment claire, personnes insuffisamment impliquées).
- ✓ L'absence d'une instance dédiée au pilotage exclusif du PRSE (équipe projet), qui génère une difficulté à identifier un interlocuteur unique qui centralise l'information et anime la démarche.
- ✓ L'absence de budget communication dédié au PRSE au sein de l'ARS.
- ✓ Le nombre d'actions (trop important), qui limite la capacité à faire émerger des priorités (tout en permettant de satisfaire tous les acteurs impliqués).

## 10 Fiche 25 – Soutenir les manifestations régionales pour une prise en compte des questions santé environnement

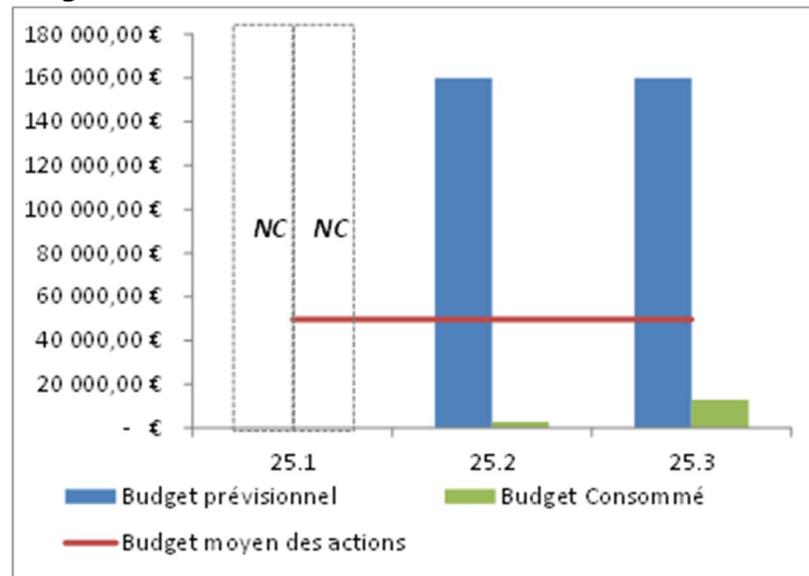
### Opérations

- Opération 25.1- Identification des manifestations régionales existantes sur lesquelles s'appuyer pour une valorisation des actions santé environnement
- Opération 25.2- Mise à disposition d'outils d'information santé environnement

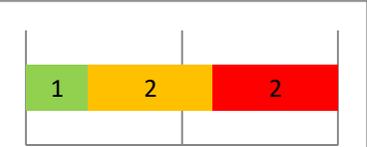
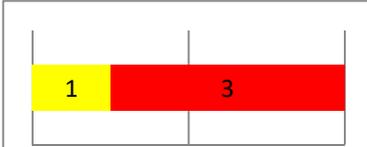
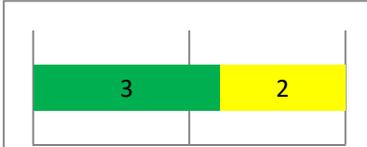
### Objectifs de l'action

- Informer, expliquer, vulgariser et anticiper le PRSE2 et les actions conduites dans des manifestations déjà existantes
- Disposer de supports expliquant le PRSE2 et les actions
- Montrer les actions conduites en région Poitou-Charentes
- Sensibiliser et rendre le citoyen acteur et responsable de sa santé (environnement), quel que soit son profil

### Budget de l'action



## Fiche action 25 – Soutenir les manifestations régionales pour une prise en compte des questions santé environnement

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un questionnaire de recensement des manifestations réalisé.</li> <li>✓ Des manifestations avec communication sur le PRSE organisées : colloque santé-environnement (janvier 2014), Agenda 21, consultation SRCAE, sensibilisation aux pesticides..</li> <li>✓ Des supports diffusés sur des manifestations (logement pédagogique, lettre du Graine, annuaire santé-environnement, document sur la qualité de l'air).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les outils sont mis en place et en ce sens l'action est réalisée.</li> <li>✓ Le PRSE est mentionné dans les actions de communication ou les manifestations existantes.</li> <li>✓ Mais l'utilisation des outils, comme la mention du PRSE pourraient être systématisées.</li> <li>✓ Les marges de manœuvre pour améliorer l'utilisation des outils sont difficiles à identifier.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mise en place d'outils de communication et la réflexion initiale pour les élaborer (kakémono, charte de communication, plaquette « état d'avancement).</li> <li>✓ L'existence d'un site internet institutionnel (ARS) permettant de communiquer sur les actions.</li> <li>✓ La reprise et l'intégration dans le PRSE 2 d'actions menées dans d'autres cadres.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque de portage et de pilotage, la difficulté à associer l'ensemble des partenaires et parties prenantes.</li> <li>✓ La dimension parfois polémique du sujet « santé – environnement », qui peut rendre la communication difficile.</li> <li>✓ La difficulté de vulgarisation sur des sujets complexes, face à une demande de transparence, la peur, le besoin de savoir.</li> <li>✓ Le manque de clarté des objectifs de la fiche (communication</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ La possibilité / la capacité à mobiliser des opportunités pour communiquer sur le PRSE (colloque, salons, lettres d'information).</li><li>✓ La mobilisation des Contrats locaux de santé pour échanger sur le PRSE.</li><li>✓ La demande et l'intérêt croissant sur le sujet qui correspond à une préoccupation de la société et est mobilisatrice pour le public.</li><li>✓ L'existence d'un besoin, en l'absence de support de communication sur certains sujets.</li></ul>	<p>sur le PRSE, sur la santé - environnement, sur les actions...).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le manque de savoir-faire pour valoriser les outils créés, le manque de lien dans la rédaction du plan entre la réalisation d'action (création d'outils) et leur valorisation.</li><li>✓ L'inégale utilisation des outils de partage entre pilotes selon les actions.</li></ul>
---	--

## 11 Fiche 26 – Former des formateurs en développant un module d'éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et éducateurs

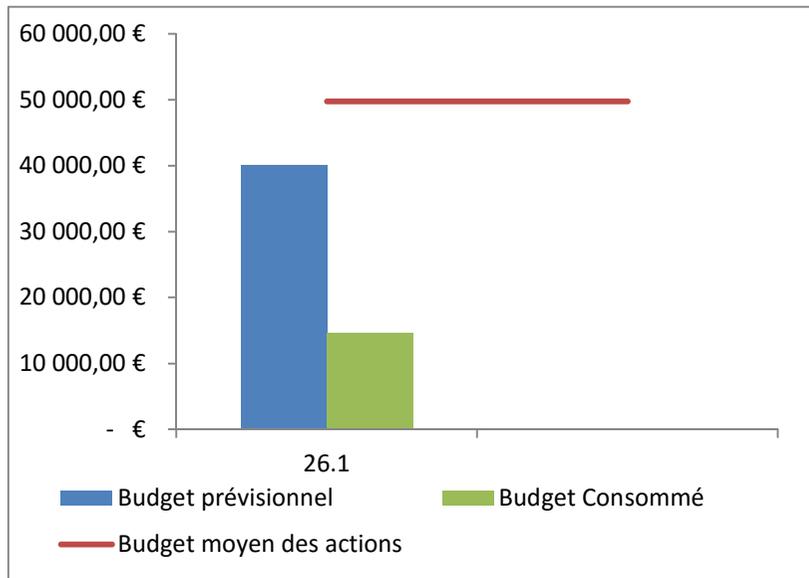
### *Opérations*

- Opération 26.1 : Former des formateurs en développant un module d'éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et éducateurs

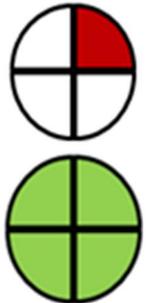
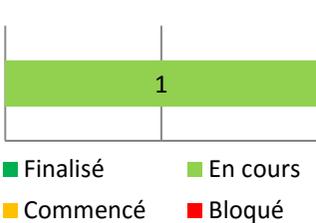
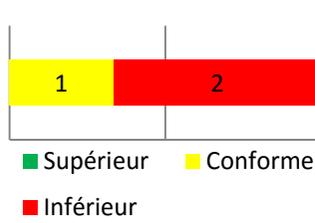
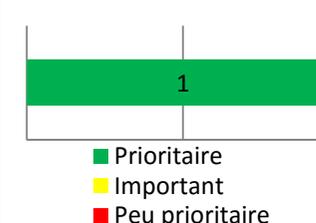
### *Objectifs de l'action*

- Faire évoluer les pratiques enseignantes vers l'apprentissage à la gestion des risques en s'appuyant sur des situations sanitaires et environnementales concrètes d'actualité
- Eduquer les élèves et apprenants de tous niveaux et dans toutes les disciplines concernées à la prévention, à la gestion et la prise de risques

### *Budget de l'action*



## Fiche action 26 – Former des formateurs en développant un module d'éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et éducateurs

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p> 	<p><i>Conformité aux attentes</i></p> 	<p><i>Niveau de priorité</i></p> 
<p><i>Réalisations</i></p>	<p><i>Résultats et effets</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un module de formation créé.</li> <li>✓ Une mallette pédagogique réalisée à destination des enseignants et des maitres-nageurs sur les notions de sécurité et d'hygiène dans les piscines.</li> <li>✓ 800 mallettes créées pour les enseignants de grandes sections, CP et CE1 dans les 4 départements de la région.</li> <li>✓ Le module de formation en santé environnementale non mis en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mallette pédagogique va être généralisée par le Ministère de l'Education nationale pour travailler sur ce sujet.</li> <li>✓ L'action a permis de donner une bonne idée du travail à réaliser pour réaliser une mallette de sensibilisation.</li> <li>✓ L'action contribue, par l'exemple /la mise à disposition d'un dossier, à fournir des outils aux enseignants et éducateurs</li> <li>✓ L'action n'a pas permis de former des formateurs (mise à disposition d'un outil) : la disparition des IUFM a conduit à changer l'action.</li> <li>✓ L'action reste pertinente.</li> </ul>		
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>	<p><i>Freins</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'existence d'une étude anthropologique préalable pour constituer la mallette et le ciblage des publics en amont, qui permet de mieux définir les besoins.</li> <li>✓ Le partenariat avec l'Education nationale qui a permis une participation massive des enseignants.</li> <li>✓ La valorisation de la mallette, au-delà du périmètre régional, qui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La dimension énergivore de la coordination et l'absence de financement « Education nationale », qui nécessite de mettre à disposition du temps humain, dans un contexte dans lequel on cherche à couvrir les 4 départements.</li> <li>✓ La disparition des IUFM qui rend impossible la réalisation de l'action telle quelle était prévue.</li> </ul>		

lui donne une légitimité et une reconnaissance.

- ✓ La mise en commun d'outils de réflexion et d'évolution.
- ✓ L'utilisation de visuels déjà existants en lien avec des actions déjà existantes.

## Atelier 6 – Paramètres émergents

### 12 Fiche 15 – Acquérir des connaissances sur les micro-algues toxiques (cyanobactéries) pouvant contaminer les baignades et l'eau potable

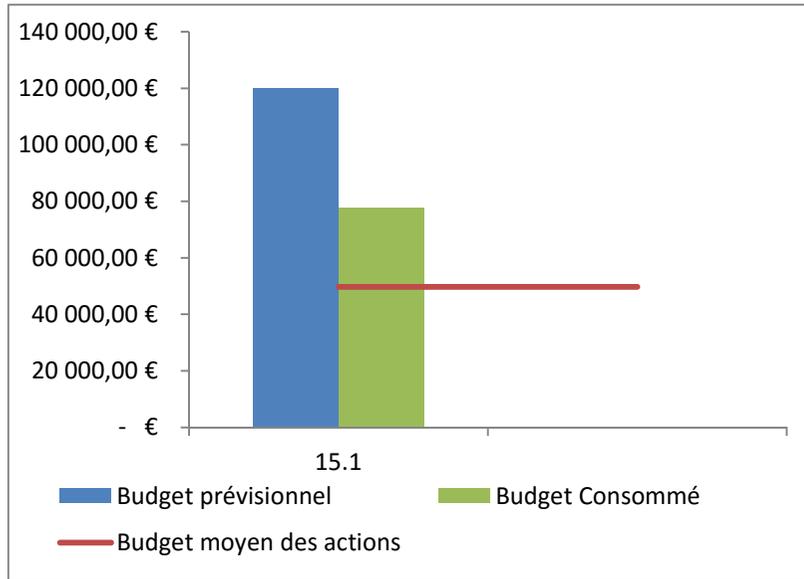
#### *Opérations*

- Opération 15.1 - Acquérir des connaissances sur les micro-algues toxiques (cyanobactéries) pouvant contaminer les baignades et l'eau potable

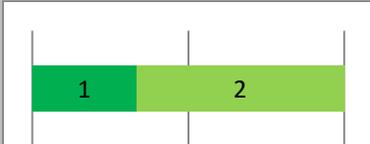
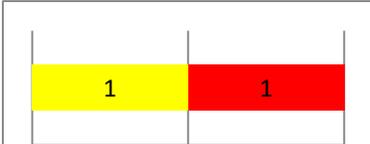
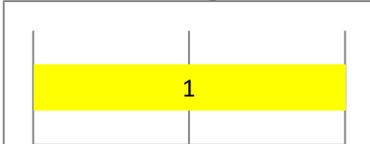
#### *Objectifs de l'action*

- Renforcer le suivi et la gestion des efflorescences de micro-algues toxiques dans les eaux douces superficielles utilisées pour les loisirs et la production d'eau potable

***Budget de l'action***



## Fiche action 15 – Acquérir des connaissances sur les micro-algues toxiques (cyanobactéries) pouvant contaminer les baignades et l’eau potable

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p style="text-align: center;"><i>Avancement</i></p>  <p style="font-size: small;"> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p>	<p style="text-align: center;"><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p style="font-size: small;"> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p>	<p style="text-align: center;"><i>Niveau de priorité</i></p>  <p style="font-size: small;"> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p>
<b>Réalisations</b>	<b>Résultats et effets</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les sites à risques recensés</li> <li>✓ 10 sites à risques suivis</li> <li>✓ Un tableau de bord dans chaque département pour suivre les sites à risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Certaines des actions sont devenues régaliennes.</li> <li>✓ L'action est arrivée au bout de ce qui pouvait être fait dans ce cadre et a répondu aux premiers objectifs.</li> <li>✓ Des connaissances sont effectivement acquises sur les sites étudiés.</li> <li>✓ L'action permet de disposer d'une liste de sites à risque et d'une liste de facteurs de risques.</li> <li>✓ La liste des toxines n'est cependant pas stabilisée (ceci pourra constituer la prochaine étape).</li> <li>✓ La réflexion peut cependant toujours continuer et aller plus loin. L'action nécessite donc d'être poursuivie.</li> <li>✓ Les tableaux de bord n'étant pas communs sur les différents sites, la lecture des résultats est difficilement comparable : l'action n'est pas régionalisée.</li> </ul>		
<b>Facteurs facilitants</b>	<b>Freins</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La présence des partenaires experts qui permet de pallier l'absence de directive nationale sur le sujet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'absence de cadrage national / d'instruction, qui génère un flou sur l'opération et la manière de procéder (problème de méthode d'analyse, d'harmonisation des pratiques entre les experts : méthode sujette à discussion et modalités retenues)</li> </ul>		

	<p>différentes entre les deux territoires).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ L'absence de définition d'une limite de qualité, qui n'est fixée que pour une partie des toxines.</li><li>✓ L'absence de comité de pilotage qui limite la possibilité de travailler avec les experts / partenaires, l'absence de pilotage régional.</li><li>✓ La dimension « sensible » du sujet pour les élus et pour le public, puisqu'il peut entraîner des fermetures de lieux de baignade et qui limite donc la volonté de s'impliquer dans l'accroissement du niveau de connaissance.</li></ul>
--	---

## 13 Fiche 16 - Développer des programmes de recherche sur les substances médicamenteuses et perturbateurs endocriniens

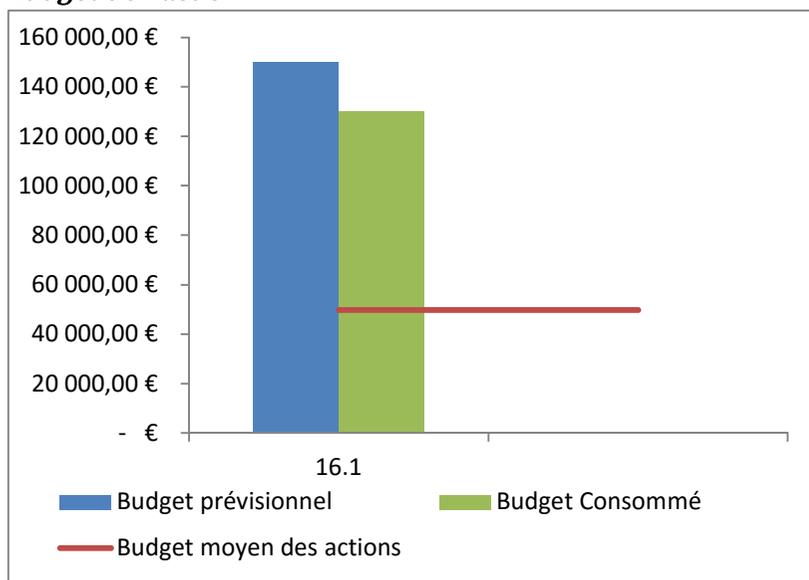
### *Opérations*

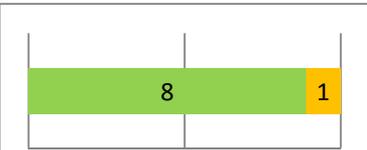
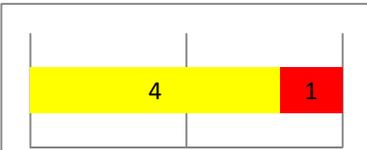
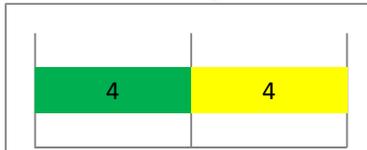
- Opération 16.1 - Développer des programmes de recherche sur les substances médicamenteuses et perturbateurs endocriniens

### *Objectifs de l'action*

- Améliorer les connaissances de l'efficacité des filières de traitement vis-à-vis des substances médicamenteuses et des perturbateurs endocriniens tout en sollicitant les pôles « recherche » implantés dans la région

### *Budget de l'action*



Fiche action 16 – Développer des programmes de recherche sur les substances médicamenteuses et perturbateurs endocriniens			
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<i>Réalisations</i>		<i>Résultats et effets</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une liste établie de 7 molécules étudiées: médicaments, BPA, produits d'hygiène corporelles, DEDIA etc.</li> <li>✓ Des tests de toxicologie des eaux réalisés.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un réseau d'acteur s'est constitué</li> <li>✓ Le sujet est mieux connu et une liste des substances à analyser est aujourd'hui arrêtée.</li> <li>✓ La contamination des eaux est mieux connue, de même que l'efficacité des modes de traitement des opérateurs.</li> <li>✓ Poitou-Charentes est devenu une région pilote sur ce sujet.</li> <li>✓ Mais le soutien national a manqué pour pousser plus loin les résultats.</li> </ul>	
<i>Facteurs facilitants</i>		<i>Freins</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le rôle moteur des pilotes sur ce sujet, et notamment dans le cadre du comité de pilotage, qui apporte une réflexion commune, un dynamisme sur le sujet et constitue une vraie richesse.</li> <li>✓ L'ouverture du comité de pilotage à des experts nationaux, qui apporte une richesse et un soutien technique important.</li> <li>✓ La motivation et l'intérêt des distributeurs d'eau et des maîtres d'ouvrage, la motivation des personnes associées au groupe de travail.</li> <li>✓ La taille et le professionnalisme des opérateurs engagés dans le</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La lourdeur du travail engendré par l'ouverture du comité de pilotage à de nombreux partenaires.</li> <li>✓ L'absence de lien fort avec les travaux menés au niveau national.</li> <li>✓ Le départ anticipé de la personne en charge du suivi de cette action au sein du laboratoire partenaire.</li> <li>✓ La charte de confidentialité sur les résultats, qui tout en étant un facteur d'engagement des collectivités (et donc facteur de réussite), constitue un facteur bloquant pour la</li> </ul>	

<p>programme (1 gros distributeur par département).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'intérêt des acteurs pour le sujet qui facilite leur implication.</li> <li>✓ L'importance des moyens financiers consacrés.</li> <li>✓ L'outil de travail collaboratif (WSS), qui permet de mettre à disposition des informations techniques qui enrichissent la réflexion.</li> <li>✓ La sensibilisation de l'opinion publique sur ce sujet.</li> <li>✓ L'état hydrologique et anthropique « favorable » à la présence de substances dans l'eau brute et qui justifie donc l'action.</li> <li>✓ L'implication de l'ARS.</li> </ul>	<p>communication / diffusion des résultats, l'identification de la propriété des données, la publication des travaux de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'importance des moyens financiers nécessaires pour les analyses et la difficulté à les anticiper, la possibilité de rentabiliser les moyens investis dans une logique de R&amp;D au regard des demandes et des besoins du marché.</li> <li>✓ La différence de rythme de travail entre les partenaires (opérateurs, décideurs, chercheurs), qui génère des décalages entre les attentes de chacun.</li> <li>✓ Les contraintes saisonnières pour les mesures, qui engendrent des décalages de calendrier importants quand les acteurs ne sont pas suffisamment disponibles au bon moment.</li> <li>✓ Le manque de temps humain en ARS pour le suivi et le pilotage de cette action et pour finaliser la fiche, renforcé par un manque de moyens humains des autres acteurs (groupes de travail inégalement constitués).</li> <li>✓ La difficulté à collecter certaines données et le caractère insuffisamment fiable des procédures d'analyse.</li> <li>✓ L'absence d'évaluations des risques sur les résultats obtenus.</li> </ul>
--	--

## 14 Fiche 19 – Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses

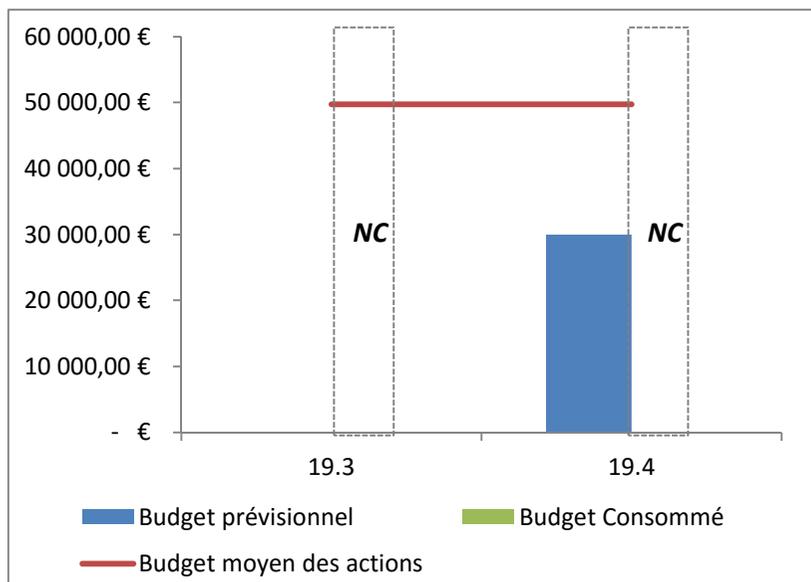
### *Opérations*

- Opération 19.3- Mettre en œuvre le programme RSDE (Recherche et Réduction des Substances Dangereuses dans l'Eau) pour les rejets des industriels soumis à autorisation (ICPE)
- Opération 19.4- Sensibiliser les entreprises (PME, PMI, TPE), ne relevant pas de la nomenclature des installations classées à la problématique et à la bonne gestion de leurs rejets

### *Objectifs de l'action*

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les industriels soumis à autorisation et engager des actions de réduction, ou suppression, de certaines de ces substances dans les rejets
- Permettre aux exploitants de mieux connaître leurs rejets et réduire les expositions environnementales

### Budget de l'action



*Les acteurs sollicités n'ont pas été en mesure de nous informer de l'état d'avancement de cette action.*

*L'opération 19.3 correspond à une dimensions réglementaire et a donc été mise en œuvre.*

*L'opération 19.4 ne semble pas avoir été lancée, faute d'une mobilisation d'un pilote volontaire (l'Agence de l'eau souhaitant par exemple qu'un acteur comme les CCI puisse piloter cette opération)*

## Atelier 7 – Air intérieur

### 15 Fiche 4 – Renseigner sur la qualité de l'air intérieur

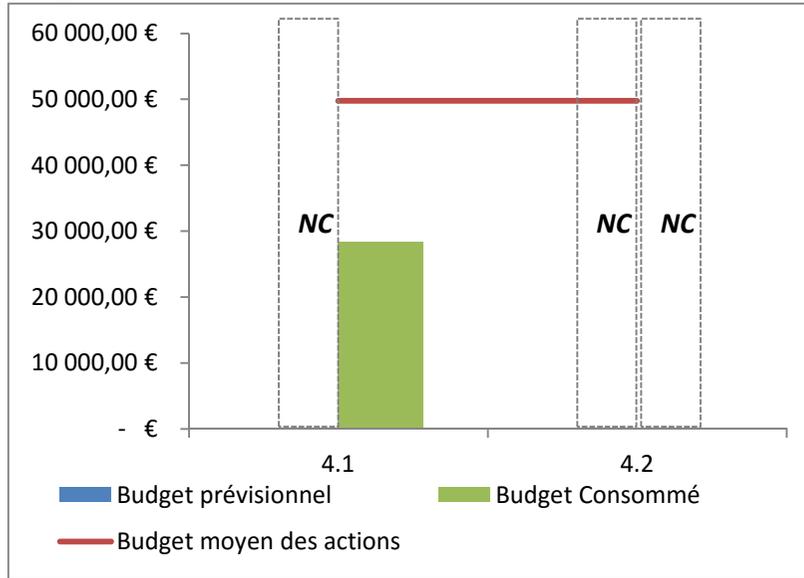
#### *Opérations*

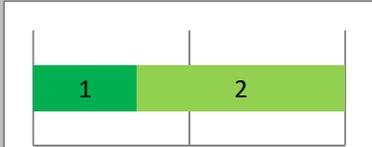
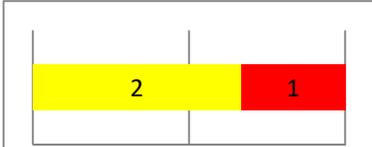
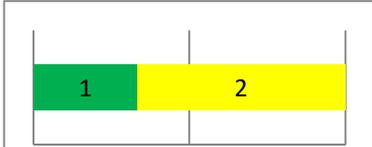
- Opération 4.1- Mise en place d'un groupe de travail sur le renouvellement de l'air intérieur: conseil régional, conseils généraux, communes, intercommunalités, pays, éducation nationale, parents d'élèves...
- Opération 4.2- La qualité de l'air et ma santé ? Sensibiliser les enfants et les parents sur les problèmes de santé liés à pollution intérieure

#### *Objectifs de l'action*

- Sensibiliser les professionnels éducatifs et administratifs sur la qualité de l'air intérieur des locaux recevant des enfants
- Sensibiliser les enfants aux risques et aux bons gestes
- Diffuser des messages préventifs aux parents sous forme de propositions d'actions simples et concrètes

**Budget de l'action**



Fiche 4 – Renseigner sur la qualité de l’air intérieur	
<p><i>Etat d’avancement</i></p> 	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p> </div> </div>
<i>Réalisations</i>	<i>Résultats et effets</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 16 écoles touchées par l’action.</li> <li>✓ 6 écoles ayant participé au concours d’affiche.</li> <li>✓ Formation des enseignants non réalisée.</li> <li>✓ Utilisation de la brochure nationale et de la malette écol’air plutôt que création de nouveaux supports d’information</li> <li>✓ Mailing postal d’information à toutes les communes</li> <li>✓ 5 réunions de sensibilisation des gestionnaires d’ERP sur 5 territoires test en 2013</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le PRSE permet de développer des échanges entre des acteurs qui ne se rencontrent pas habituellement.</li> <li>✓ L’action n’a pas vraiment de fin en tant que telle, mais elle est considérée finie d’un point de vue opérationnel : les objectifs étaient raisonnables et ils sont atteints.</li> <li>✓ Les résultats obtenus sont cependant très loin de répondre aux enjeux, au regard du nombre d’écoles touchées (16 écoles).</li> <li>✓ L’action a par ailleurs d’abord touché les acteurs qui étaient déjà sensibilisés à cette question.</li> <li>✓ L’action est remontée au niveau national, et a donné lieu à beaucoup de communication.</li> <li>✓ Le regroupement des deux actions dans le même comité de pilotage a permis de créer des synergies et d’éviter les effets de silo, même s’ils restent des efforts à faire avec d’autres actions proches.</li> </ul>
<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>

#### Fiche 4 – Renseigner sur la qualité de l’air intérieur

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le partenariat, les acteurs mobilisés et leur bonne volonté pour faire avancer le sujet (volontarisme des écoles notamment).</li> <li>✓ Le maillage des acteurs au niveau régional, qui permet de s’appuyer sur des réseaux et des partenaires proactifs et renforce la dynamique.</li> <li>✓ La dimension « parlante » du sujet, qui est génératrice de mobilisation pour les acteurs (phénomène de mode ?).</li> <li>✓ La souplesse de l’action qui permet de l’améliorer chemin faisant, pour aller plus loin, ou pour donner des objectifs plus ambitieux.</li> <li>✓ L’existence de supports de sensibilisation au niveau national</li> <li>✓ La création et la diffusion d’outils qui permet de valoriser l’action</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L’importance de la bonne volonté des acteurs qui est un facteur fondamental de réussite de l’action et qui reste donc « personne dépendant ».</li> <li>✓ Le manque de définition initial de l’action dans le PRSE, qui nécessite de la modifier dans le cours de sa mise en œuvre.</li> <li>✓ Le choix de l’implantation des zones pour l’expérimentation du projet, qui n’étaient pas toujours pertinentes et qui donnent un caractère restrictif au projet.</li> <li>✓ La difficulté à mobiliser les parents, l’absence de pré-sensibilisation à l’enjeu.</li> <li>✓ Le manque de portage du PRSE 2 par les pouvoirs publics, le manque de portage national (retrait de l’obligation de contrôle de la qualité de l’air intérieur dans les établissements recevant du public).</li> <li>✓ La séparation institutionnelle de la santé et de l’environnement, qui génère une difficulté à identifier les personnes moteur (médecins).</li> <li>✓ Le manque d’investissement de certains partenaires, par manque de temps.</li> </ul> |
|--|---|

## 16 Fiche 5 – Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre

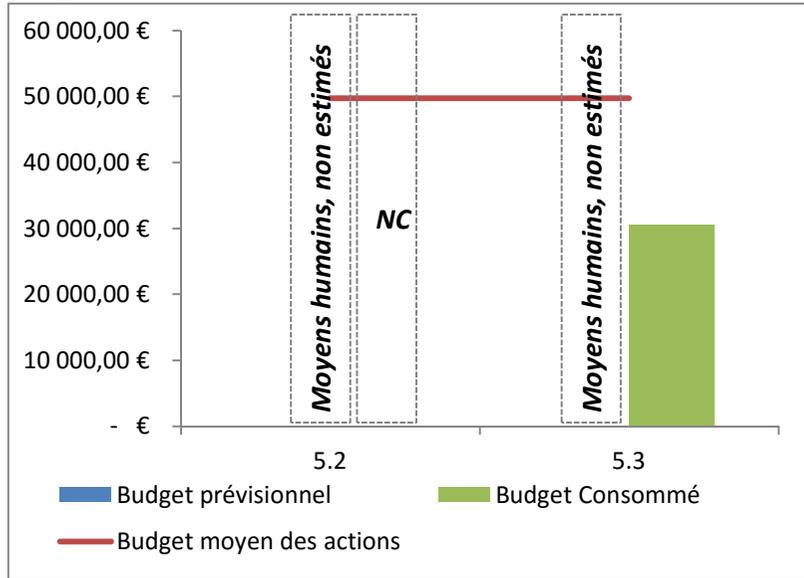
### *Opérations*

- Opération 5.2- Lutter contre l'humidité des logements, mesurer l'impact sur la santé, informer les particuliers et professionnels
- Opération 5.3- Développer la profession des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI)

### *Objectifs de l'action*

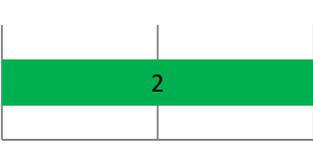
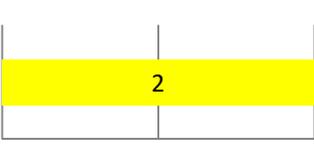
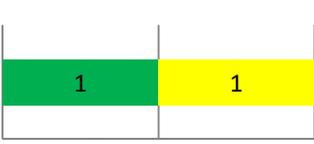
- Informer les locataires et les propriétaires sur les phénomènes liés à l'humidité, leurs conséquences sur la santé et les obligations de chacun
- Mieux connaître l'impact sur la santé lié à la présence de moisissures et champignons dans les logements
- Sensibiliser les professionnels du secteur social et du logement public aux thématiques de l'humidité
- Mieux faire connaître aux professionnels de santé le rôle et les actions menées par les services de l'ARS et des SCHS dans le domaine de la protection de la santé dans l'habitat
- Développer une culture commune et des messages communs
- Etudier l'opportunité de créer des postes de CMEI afin de
  - *Recueillir de façon rigoureuse des informations au domicile du malade et effectuer un audit de l'environnement intérieur*
  - *Réaliser des prélèvements selon des recommandations normalisées*
  - *Proposer des méthodes d'éviction des polluants chimiques et biologiques*
  - *Optimiser l'enquête environnementale par le contact avec les professionnels de santé*
  - *Connaître les différents partenaires techniques et institutionnels et leurs fonctions*

**Budget de l'action**



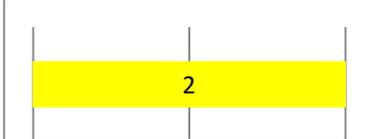
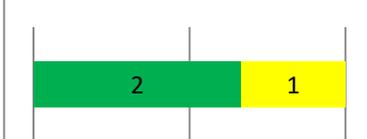
**Fiche action 5 – Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre**

*Opération 5.2 : Lutter contre l'humidité des logements, mesurer l'impact sur la santé, information en direction des particuliers et professionnels*

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué     </p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur     </p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire     </p>
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mesure élargie à la question de la qualité de l'air intérieur en général.</li> <li>✓ Journée de formation réalisée.</li> </ul>		<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'action est terminée dans le cadre de ce qui pouvait être fait dans le PRSE (action sur les techniciens de l'habitat).</li> <li>✓ Mais des actions restent à poursuivre sur la mobilisation des entrants à domicile.</li> <li>✓ L'action ne permet probablement pas de réduire les expositions dans le logement, ce qui est à mettre en lien avec les mesures mises en œuvre sur la même période conduisant à l'augmentation de l'isolation thermique.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La dynamique partenariale qui permet de soutenir les actions (collectivités, associations).</li> <li>✓ Le financement PRSE.</li> <li>✓ La bonne connaissance par les techniciens habitat en charge de l'action de ces enjeux et des problèmes liés à l'humidité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque de moyens humains pour porter / réaliser l'action, qui repose sur la bonne volonté des acteurs et leur implication (souvent très lourde) et ce d'autant plus que l'action a « perdu » 2 copilotes en cours de mise en œuvre</li> <li>✓ L'absence de légitimité des SCHS pour interpeler les acteurs institutionnels, de niveau départemental ou régional.</li> <li>✓ Le coût de la formation engendré par le recours à un prestataire de service.</li> <li>✓ La difficulté à réunir l'ensemble des acteurs très divers dans une même journée d'information.</li> </ul>
--	---

**Opération 5.3 : développer la profession des conseillers médicaux en environnement intérieur**

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enquête auprès des pneumologues et allergologues réalisée et diffusée (en cours)</li> </ul>	<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une étude a permis d'identifier les problèmes liés au financement de la profession.</li> <li>✓ Deux CMEI sont installés dans la région.</li> <li>✓ La pérennisation de l'activité de ces professionnels est en lien avec les questionnements sur la pérennisation des financements.</li> </ul>		

<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La demande en augmentation de la part de certaines populations et de la part de médecins.</li> <li>✓ La participation à des journées d'information, qui ont permis de faire connaître le métier et qui alimente la demande.</li> <li>✓ Le financement PRSE.</li> <li>✓ La démarche partenariale qui dynamise et soutient l'action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les contraintes du métier de CEI / CMEI dans un contexte de pénurie, qui engendrent des déplacements kilométriques importants et fatigants.</li> <li>✓ Le coût et le financement des interventions de CMEI (notamment en lien avec la couverture territoriale).</li> <li>✓ Pour les partenaires le Le manque de vision sur la pérennité sation des crédits (pluri-annualité), y compris sur la période du PRSE (saupoudrage d'une année à l'autre), ce qui limite la possibilité d'embaucher des personnels.</li> <li>✓ Le manque de moyens humains pour porter l'action, qui repose sur la bonne volonté des acteurs et leur implication (souvent très lourde).</li> </ul>

## Atelier 8 – Eau brute

### 17 Fiche 11 – Accroître la qualité de l'eau potable en préservant les captages d'eau potable des pollutions diffuses

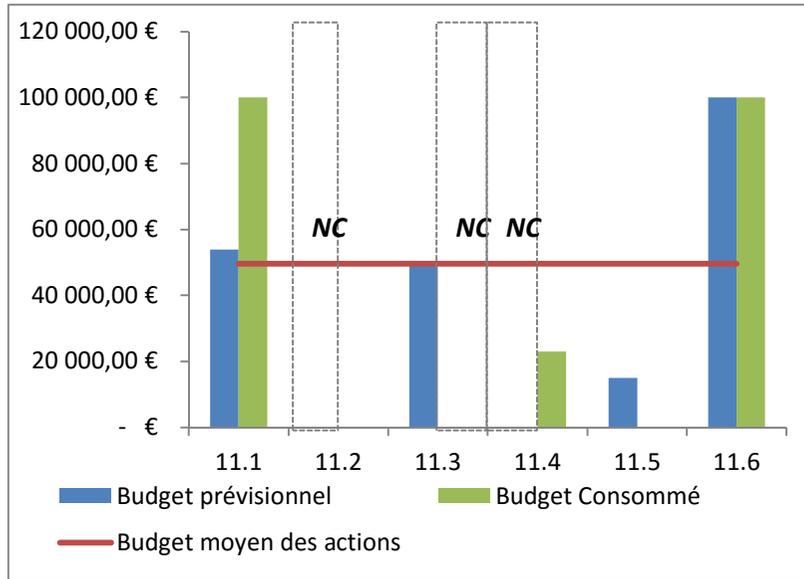
#### *Opérations*

- Opération 11.1- Compléter le suivi de la qualité de l'eau par des points de surveillance répartis sur les Aires d'Alimentation de Captage (AAC), complémentaires aux réseaux régionaux
- Opération 11.2- Définir en concertation des indicateurs de suivi des résultats des plans d'actions mis en œuvre dans les AAC
- Opération 11.3- Définir de façon concertée et harmonisée les zones sensibles au sein des AAC et les zones de protection
- Opération 11.4- Améliorer la connaissance des eaux brutes et des risques d'exposition aux pesticides
- Opération 11.5- Actualiser la connaissance de la qualité des captages abandonnés
- Opération 11.6- Identifier les captages d'eau potable susceptibles d'être exposés à des pollutions dues à d'anciens sites industriels

#### *Objectifs de l'action*

- Déterminer les points complémentaires « suffisants et nécessaires » de suivi de la qualité de l'eau dans les AAC
- Evaluer les changements de systèmes et de pratiques prévus dans les plans d'actions mis en œuvre dans les AAC
- Aider à hiérarchiser les territoires d'actions au sein des zones de protection
- Améliorer la connaissance de la contamination des ressources en eau par les pesticides
- Expertiser les captages destinés à la consommation humaine
- Renforcer la sécurité sanitaire des captages proches d'anciens sites industriels

**Budget de l'action**



Fiche action 11 – Accroître la qualité de l’eau potable en préservant les captages d’eau potable des pollutions diffuses							
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;"><i>Avancement</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">  </td> <td style="text-align: center;">  </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">           ■ Finalisé            ■ En cours            ■ Commencé            ■ Bloqué         </td> <td style="text-align: center;">           ■ Supérieur            ■ Conforme            ■ Inférieur         </td> </tr> </tbody> </table>	<i>Avancement</i>				■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué	■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur
<i>Avancement</i>							
							
■ Finalisé ■ En cours ■ Commencé ■ Bloqué	■ Supérieur ■ Conforme ■ Inférieur						
<p><i>Réalizations</i></p>	<p><i>Résultats et effets</i></p>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 11.1 : Une vingtaine de points de surveillance complémentaires identifiés</li> <li>✓ 11.2 : Une liste d'indicateurs de suivi créée dans le cadre du programme ressource</li> <li>✓ 11.3 : Une définition concertée des zones de vulnérabilité au sein des AAC réalisée</li> <li>✓ 11.4 : Une journée d'information avec des experts nationaux et un montage de projets de recherche en cours</li> <li>✓ 11.5 : 413 captages abandonnés identifiés et expertisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs actions ne sont pas passées pas en phase opérationnelle :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas de mise en œuvre de nouveaux points de surveillance</li> <li>✓ Manque de renseignement des données de suivi</li> <li>✓ Peu d'avancement sur la connaissance des eaux brutes et de l'exposition aux pesticides.</li> </ul> </li> <li>✓ Il existe un effet PRSE pour les opérations 11.4, 11.5 et 11.6 (actions volontaristes permises par le cadre PRSE).</li> <li>✓ Les connaissances sont partagées entre les acteurs du PRSE sur la question des pesticides.</li> <li>✓ L'amélioration de la connaissance des captages abandonnés ne signifie pas qu'il est possible de les récupérer.</li> <li>✓ Le zonage plus précis des vulnérabilités au sein des AAC aide à hiérarchiser les réponses des différents acteurs.</li> </ul>						
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>	<p><i>Freins</i></p>						

- ✓ Le soutien financier de l'Etat et des Agences de l'eau (11.3)
- ✓ Le programme Ressources (signature de la convention par 7 partenaires, réunis dans le cadre de la cellule de coordination régionale) et ses apports en termes d'ingénierie et de connaissance
- ✓ La mise en réseau des partenaires qui ont des attentes complémentaires, se traduisant par des échanges positifs.
- ✓ La compétence des acteurs.
- ✓ La présence d'acteurs de terrain dans la mise en œuvre de l'action, à même de relayer le travail régional dans les territoires.

- ✓ Les moyens financiers, qui sont souvent insuffisants (suivi des captages complémentaires) et parfois mal fléchés (captages abandonnés).
- ✓ Les difficultés techniques (méthodologie, disponibilité des données, estimation des impacts) importantes sans être bloquantes.
- ✓ La dimension « sensible » du sujet, à la fois vis-à-vis des agriculteurs et des populations, qui pose la question de la bonne manière de communiquer, sans générer un risque d'effolement).
- ✓ L'insuffisance des liens transversaux entre les opérations et entre les opérateurs d'une même action sur les points de surveillance des captages complémentaires.

## 18 Fiche 13 – Améliorer la gestion des forages privés

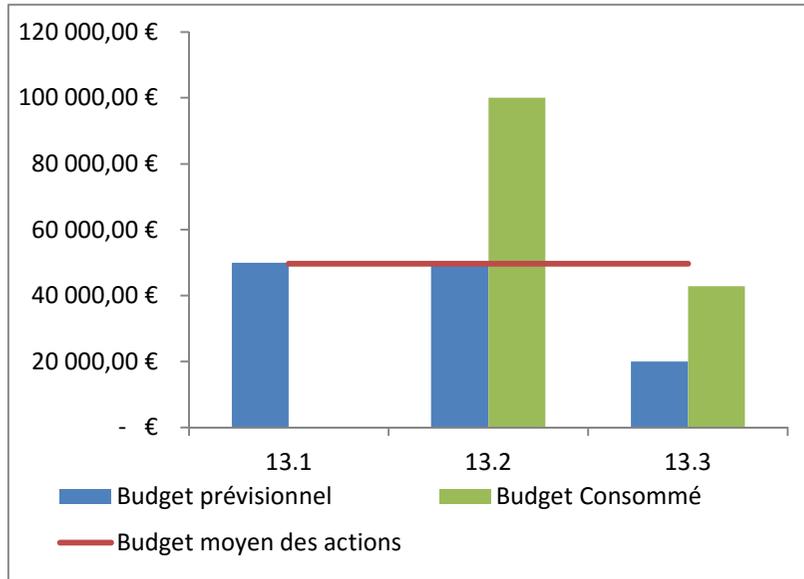
### *Opérations*

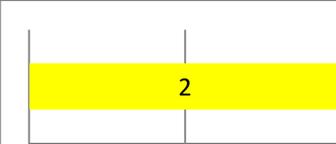
- Opération 13.1- Identifier les forages domestiques et informer leurs propriétaires des bonnes pratiques
- Opération 13.2- Informer sur les bonnes pratiques et la réglementation relatives aux forages privés
- Opération 13.3- Elaborer des documents d'information et de communication pour prévenir des risques de contamination des réseaux intérieurs d'eau potable dus à l'utilisation d'eau de pluie et / ou de puits ou forages privés

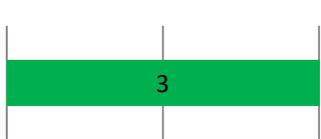
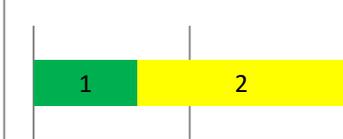
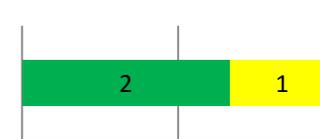
### *Objectifs de l'action*

- Améliorer la connaissance des prélèvements de forages
- Limiter les risques sanitaires liés aux forages privés encourus par les usagers
- Sensibiliser aux enjeux liés à une bonne conception et à une utilisation raisonnée des forages privés
- Améliorer la sécurité sanitaire des ouvrages
- Prévenir la contamination des réseaux d'eau potable par retour d'eau dus à l'utilisation de pluie et d'eaux de puits privés à l'intérieur des bâtiments

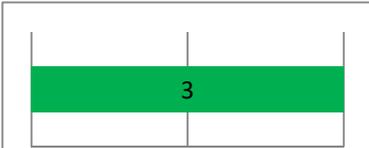
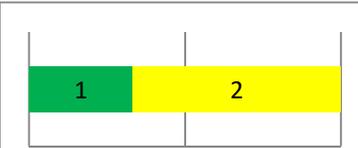
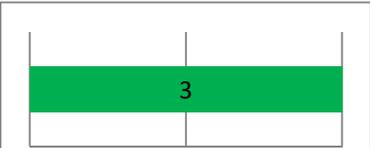
***Budget de l'action***



Fiche action 13 – Améliorer la gestion des forages privés			
Opération 13.1- Identifier les forages domestiques et informer leurs propriétaires des bonnes pratiques			
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ En cours    ■ Commencé ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<i>Réalisations</i>		<i>Résultats et effets</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Action non réalisée dans le cadre du PRSE.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La connaissance des forages domestiques n'a pas progressé.</li> </ul>	
<i>Facteurs facilitants</i>		<i>Freins</i>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le nombre de forages très important.</li> <li>✓ La possibilité de s'appuyer uniquement sur la déclaration des particuliers.</li> <li>✓ La difficulté à toucher les particuliers.</li> <li>✓ L'absence d'association de partenaires potentiellement clés, avec qui il pourrait être intéressant de travailler (chambre des notaires ou CCI par exemple).</li> <li>✓ Le faible intérêt des collectivités locales sur ce sujet.</li> <li>✓ L'absence de travail en commun entre les partenaires des opérations 13.1, 13.2 et 13.3 malgré leur grande proximité.</li> </ul>	
Opération 13.2- Informer sur les bonnes pratiques et la réglementation relatives aux forages privés			

<i>Etat d'avancement</i> 	<i>Avancement</i>  <span style="color: green;">■</span> Finalisé <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours <span style="color: yellow;">■</span> Commencé <span style="color: red;">■</span> Bloqué	<i>Conformité aux attentes</i>  <span style="color: green;">■</span> Supérieur <span style="color: yellow;">■</span> Conforme <span style="color: red;">■</span> Inférieur	<i>Niveau de priorité</i>  <span style="color: green;">■</span> Prioritaire <span style="color: yellow;">■</span> Important <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire
<i>Réalisations</i>	<i>Résultats et effets</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une plaquette réalisée par le BRGM et la DDT (document communicant ciblé tout public et professionnels) afin d'accompagner la réglementation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La cible touchée est difficile à estimer.</li> <li>✓ L'impact est probablement faible, ce qui justifie l'état d'avancement non-finalisé.</li> </ul>		
<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La bonne collaboration DREAL/BRGM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La difficulté à cibler la sensibilisation des acteurs, au regard de la connaissance très limitée des forages privés (cf.13.1).</li> <li>✓ La faiblesse des moyens financiers.</li> <li>✓ Le manque de retours sur la bonne réception de la plaquette par les élus locaux.</li> <li>✓ L'absence de travail en commun entre les partenaires des opérations 13.1, 2 et 3 malgré leur grande proximité.</li> </ul>		

**Opération 13.3- Elaborer des documents d'information et de communication pour prévenir des risques de contamination des réseaux intérieurs d'eau potable dus à l'utilisation d'eau de pluie et / ou de puits ou forages privés**

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un guide technique réalisé.</li> <li>✓ Un site internet créé.</li> <li>✓ Des communiqués de presse diffusés.</li> <li>✓ Des journées d'informations pour les professionnels organisées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le guide technique et le site internet sur les particules ont été diffusés à 2000 exemplaires dans la région.</li> <li>✓ Une évaluation d'impact est prévue</li> <li>✓ La participation aux journées prévues pour les professionnels est faible.</li> <li>✓ Mais la diffusion dans la presse est satisfaisante.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le travail avec une agence de communication (réflexion sur la stratégie de communication, attention à la construction des messages...).</li> <li>✓ Le groupe de travail participatif très constructif.</li> <li>✓ La forte implication des parties prenantes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La difficulté à cibler la sensibilisation des acteurs, au regard de la connaissance très limitée des forages privés (cf.13.1).</li> <li>✓ L'absence de travail en commun entre les pilotes des opérations 13.1, 2 et 3 malgré leur grande proximité.</li> <li>✓ La faible connaissance de la problématique par le grand public.</li> </ul>	

## 19 Fiche 14 – Inciter les communes à la mise en place de schémas d’assainissement des eaux pluviales

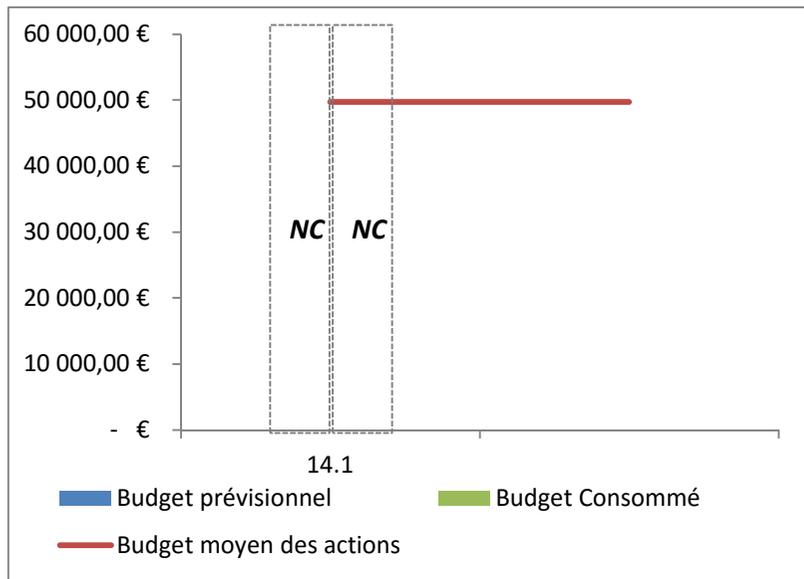
### *Opérations*

- Inciter les communes à la mise en place de schémas d’assainissement des eaux pluviales

### *Objectifs de l’action*

- Garantir la qualité de l’eau
- Réduire les expositions environnementales

### *Budget de l’action*



Fiche action 14 - Inciter les communes à la mise en place de schémas d'assainissement des eaux pluviales				
<i>Etat d'avancement</i>		<i>Avancement</i>	<i>Conformité aux attentes</i>	<i>Niveau de priorité</i>
<i>Réalisations</i>			<i>Résultats et effets</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un courrier envoyé à l'ensemble des maires des Charentes Maritimes</li> <li>✓ Pas de rencontres spécifiques au niveau régional</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Effet impossible à caractériser, en raison de la faiblesse des réalisations et de la difficulté à évaluer leur impact</li> </ul>	
<i>Facteurs facilitants</i>			<i>Freins</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Action régalienn e pour les DDT</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cout de la mise en œuvre des infrastructures d'assainissement des eaux pluviales</li> <li>✓ Pas une priorité des élus locaux</li> <li>✓ Faible importance de la thématique en Poitou-Charentes au niveau des risques sanitaires</li> </ul>	

## Atelier 9 - Eau potable

### 20 Fiche 12 - Augmenter la sécurité sanitaire des eaux potables

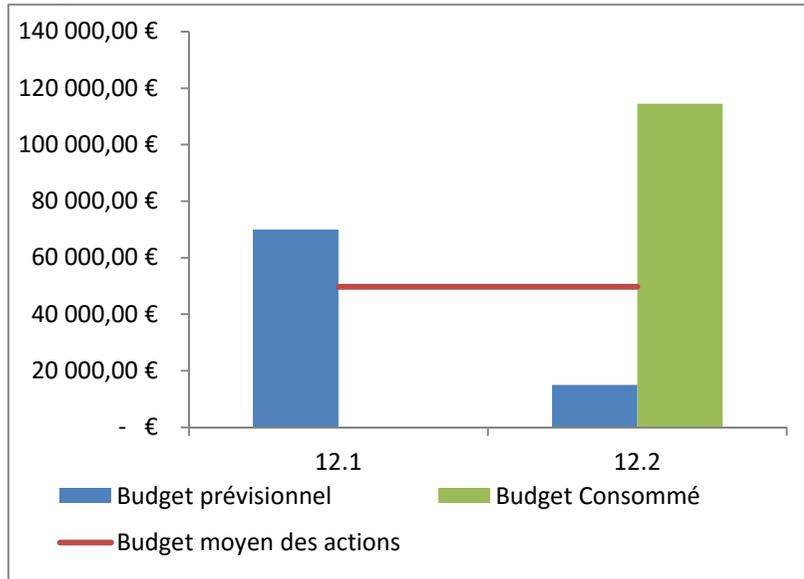
#### *Opérations*

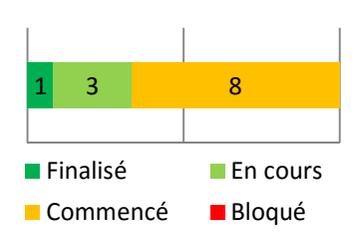
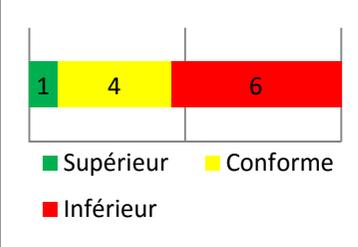
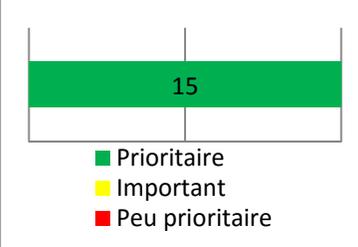
- Opération 12.1- Protéger les captages des pollutions ponctuelles et accidentelles
- Opération 12.2- Améliorer la surveillance effectuée par les responsables de la production / distribution d'eau potable

#### *Objectifs de l'action*

- Protéger les captages d'eau potable des pollutions ponctuelles et accidentelles
- Améliorer la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine
- Permettre une meilleure appropriation des démarches d'analyse de dangers par les PRPDE (personnes responsables de la production / distribution de l'eau) de la région

**Budget de l'action**



Fiche action 12 – Augmenter la sécurité sanitaire de l’eau potable			
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: yellow;">■</span> En cours  <span style="color: orange;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p>
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 90% des captages bénéficiant d’un périmètre de protection (objectif : 100%).</li> <li>✓ Outil Pict’eau créé et réutilisé au niveau national.</li> <li>✓ 4 cahiers des charges départementaux des études de protection (objectif : un cahier des charges régional) réalisés.</li> <li>✓ Une plaquette de sensibilisation des maitres d’ouvrage et des gestionnaires élaborée.</li> <li>✓ Une démarche d’analyse de danger (12.2) globalement mise en œuvre et en cours de finalisation (sensibilisation, recensement, référentiel, outil SESANE).</li> <li>✓ Partenariat avec les Commissions Locales de l’Eau et les Conseils généraux non mis en œuvre (jugé non pertinent).</li> </ul>		<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le rythme d’inspection, à raison de 1 à 2 par an par département est insuffisant (entre 80 à 150 captages par département).</li> <li>✓ L’action a évolué et est devenue plus ambitieuse (notamment 12.2 autour de la démarche SESANE).</li> <li>✓ Les inspections permettent de sensibiliser et d’accompagner au changement davantage que de sanctionner ou dissuader les mauvais comportements.</li> <li>✓ La démarche SESANE d’analyse des dangers a été expérimentée dans les Deux-Sèvres et se déploie progressivement dans le reste du territoire, afin d’anticiper la réglementation (WSP de l’OMS).</li> <li>✓ Les PRPDE sont professionnalisés.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La volonté des acteurs locaux d’anticiper la contrainte liée à la réglementation à venir, qui rend les acteurs locaux plus réceptifs.</li> <li>✓ En Charente, l’accompagnement à maîtrise d’ouvrage du SHEP</li> </ul>		<p><i>Freins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La complexité des procédures de Déclaration d’Utilité Publique</li> <li>✓ Le manque de moyens humains et financiers, l’importance</li> </ul>	

## Fiche action 12 – Augmenter la sécurité sanitaire de l’eau potable

(Syndicat d'Harmonisation en Eau Potable de Charente) pour le suivi des procédures.

- ✓ La démarche de communication très pédagogique.
- ✓ La gouvernance resserrée autour du groupe de travail Eau Potable de l'ARS
- ✓ La forte implication des unités territoriales de l'ARS.
- ✓ L'implication des Agences de l'Eau.
- ✓ Le regroupement des structures qui facilite la montée en compétence et la professionnalisation des acteurs.

du temps passé pour les actions régaliennes et le manque de temps disponible pour les actions volontaires et le désengagement des actions de terrain qui en découle.

- ✓ La réforme de l'intercommunalité qui a engendré un retard général des autres dossiers.
- ✓ L'insuffisante association des acteurs locaux lors de l'élaboration ?
- ✓ A l'avenir, la prise en compte des pollutions diffuses dans les périmètres de protection (qui est une demande des associations), qui pourrait conduire à des blocages.
- ✓ La complexité de la gestion budgétaire en interne (procédure), qui a empêché la mise à disposition des freins.

## Atelier 10 – Habitat

### 21 Fiche 5 – Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre

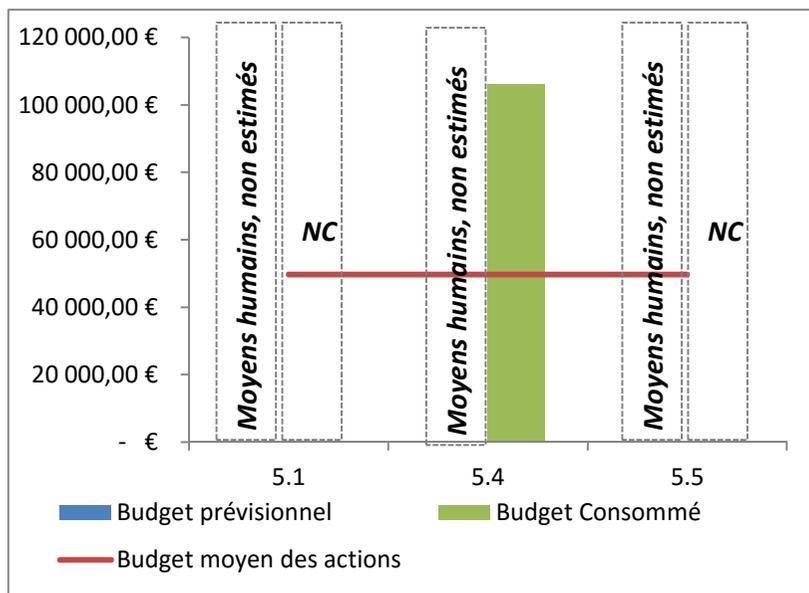
#### *Opérations*

- Opération 5.1- Formalisation d'une procédure type partagée à l'échelle de la région entre ARS, SCHS, DDT en matière de traitement des situations d'habitat indigne: du signalement à la résolution
- Opération 5.4- Développement d'actions de repérage actif de l'habitat indigne
- Opération 5.5- Développer l'utilisation de la base @riane-BPH (Base Partenariale de l'Habitat). Promotion de la base du ministère de la santé pour laquelle la région est territoire pilote

#### *Objectifs de l'action*

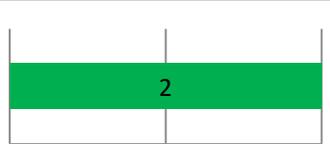
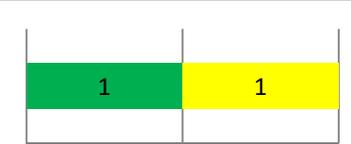
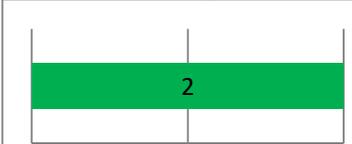
- Uniformiser le traitement d'habitat indigne en Poitou-Charentes
- Augmenter les financements pour la réalisation des diagnostics techniques et la réalisation de travaux d'office et pour l'inscription des arrêtés d'insalubrité à la conservation des hypothèques
- Renforcer le repérage initial des logements insalubres dans les zones prioritaires,
  - Par la mise en place d'actions pertinentes en amont de dispositifs opérationnels territorialisés (personnes âgées, propriétaires occupants en milieu rural)
  - En lien avec les fonds impayés d'énergie (locataire précarité énergétique)
  - Renforcer le repérage par le contrôle systématique des logements locatifs
  - Faire de @riane-BPH un outil permettant à l'ARS d'identifier les signaux et quantifier les risques sanitaires liés à l'environnement

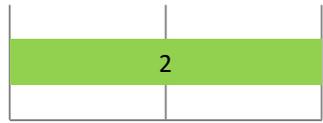
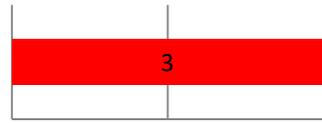
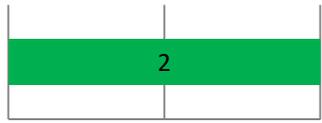
**Budget de l'action**



**Fiche action 5 – Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre**

*Opération 5.1: Formalisation d'une procédure type partagée à l'échelle d la région entre ARS, SCHS, DDT en matière de traitement des situations d'habitat indigne: du signalement à la résolution*

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une procédure type partagée réalisée et mise en place.</li> <li>✓ 5 comités de pilotage tenus et des réunions en sous-groupe organisées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'action a dépassé les attentes et les prévisions.</li> <li>✓ L'action a contribué au rapprochement des acteurs, elle constitue une réussite pour la mobilisation des partenaires et le développement de la connaissance de l'autre (à la fois une condition de réussite et un résultat) et le rapprochement des pratiques au niveau régional.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le travail partenarial et son intérêt pour regrouper l'ensemble des intervenants autour de l'habitat indigne, pour mutualiser les compétences de chacun (services de l'Etat, élus), pour partager les cultures de travail et développer l'interconnaissance.</li> <li>✓ La progression de l'intérêt et de l'adhésion des partenaires à l'action et l'implication de chacun.</li> <li>✓ La volonté politique des communes impliquées et la mobilisation des élus dans les petites communes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La réorganisation des administrations sur la période de début de plan, qui a nécessité que les acteurs puisse se « retrouver » dans les nouvelles organisations.</li> <li>✓ L'absence de légitimité des SCHS pour interpeler et agir au niveau départemental et régional.</li> </ul>	
<p><i>Opération 5.4 : Développement d'actions de repérage actif de l'habitat indigne</i></p>			

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p>■ Finalisé    ■ En cours ■ Commencé    ■ Bloqué</p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p>■ Supérieur    ■ Conforme ■ Inférieur</p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p>■ Prioritaire ■ Important ■ Peu prioritaire</p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une étude réalisée sur le repérage des situations d'insalubrité.</li> <li>✓ Un état des lieux régional réalisé.</li> <li>✓ Un bilan qualitatif sur la situation des occupants réalisé.</li> <li>✓ Un bilan sur les actions mises en œuvre réalisé.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'étude a permis une meilleure connaissance des profils des habitants vivant en habitat insalubre.</li> <li>✓ Les résultats du repérage en tant que tel (nombre de situations) sont cependant décevants, notamment au regard des moyens engagés.</li> <li>✓ L'action est très structurante et a permis de remobiliser les partenaires. Elle a contribué au rapprochement des acteurs et constitue une réussite pour leur mobilisation et le développement de la connaissance de l'autre (condition de réussite et résultat).</li> <li>✓ Les limites des outils de repérage sont mieux connues, des méthodes complémentaires ont été testées.</li> <li>✓ La base de données n'est cependant pas partagée avec les partenaires.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le travail partenarial et l'intérêt qu'il représente, pour regrouper l'ensemble des intervenants autour de l'habitat indigne, pour mutualiser les compétences de chacun (services de l'Etat, élus), pour partager les cultures de travail et développer l'interconnaissance.</li> <li>✓ La progression de l'intérêt et de l'adhésion des partenaires à l'action et l'implication de chacun.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque de compétence / connaissance pour la prise en charge de situations sociales difficiles, à partir du repérage d'une situation d'insalubrité.</li> <li>✓ La base de données envisagée pour le repérage des situations qui apparaît inadaptée et fait perdre beaucoup de temps : maille de repérage trop « lâche » qui engendre une dispersion de moyens pour enquêter sur des situations non</li> </ul>	

✓ Le soutien méthodologique de l'IREPS et la mobilisation d'experts pour la constitution de la méthodologie d'enquête.

pertinentes (nécessité de revoir la méthodologie).  
✓ Le faible retour des occupants ou des locataires à partir du repérage des situations.

NB : L'opération 5.5 n'a pas pu être mise en œuvre, en raison de l'absence de soutien national, ayant conduit à l'impossibilité d'exploiter la base de données et du manque de moyens attribué à l'opération

## 22 Fiche 6 – Diminuer l'incidence de la légionellose

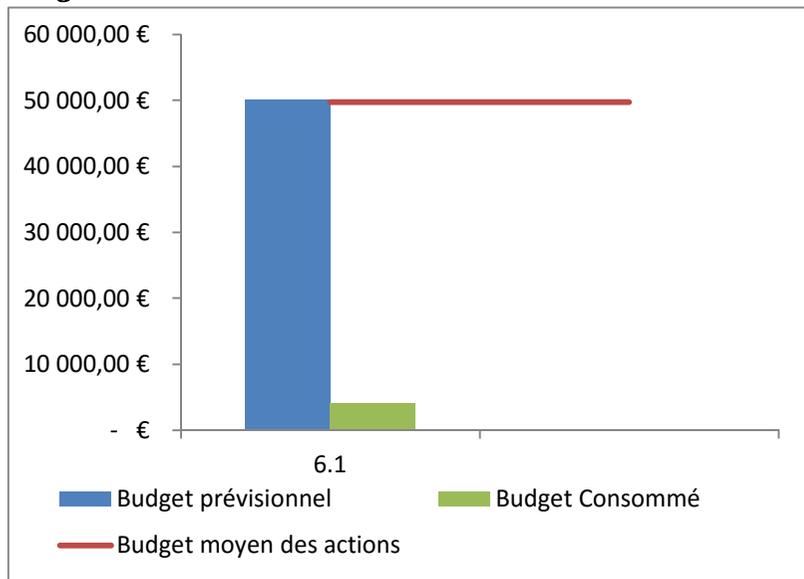
### *Opérations*

- Opération 6.1 : Diminuer l'incidence de la légionellose

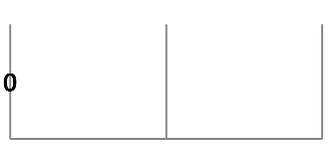
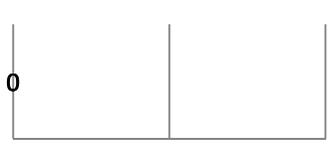
### *Objectifs de l'action*

- Développer des actions préventives
- Renforcer le système de surveillance d'alerte
- Accroître les contrôles

### *Budget de l'action*



## Fiche action 6 – Diminuer l'incidence de la légionnelle

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p>
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une plaquette à l'intention des médecins généralistes et des médecins du travail diffusée.</li> <li>✓ Un guide de maintenance répertoriant les principaux textes réalisé.</li> <li>✓ Une journée de formation pour les bureaux d'étude organisée.</li> <li>✓ Des protocoles finalisés dans les 4 départements.</li> <li>✓ Une actualisation du TAR (tour aéro-réfrigérante) réalisé.</li> </ul>		<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les situations de crises ont diminué grâce aux mesures curatives mises en place sur les réseaux (succès des interventions « pompier »).</li> <li>✓ Mais, des décès qui existent encore dans la région (10% de la mortalité).</li> <li>✓ La journée de formation pour les bureaux d'étude a été un succès, même si ses impacts ne sont pas connus ou évalués : des « piqûres de rappel » restent nécessaires et sont à prévoir régulièrement.</li> <li>✓ L'action a initié un rapprochement longtemps attendu entre les unités territoriales vigilance, sécurité de l'environnement et des milieux et la cellule de veille d'alerte et gestion sanitaire.</li> <li>✓ Le PRSE est facilitant pour la mise à jour des protocoles et le partage / la mise en commun des protocoles entre 4 départements, comptant chacun 3 entités.</li> <li>✓ Un rapprochement de l'ARS et de la DREAL.</li> </ul>	

<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le partenariat avec l'ARS lors d'épisodes de dépassement du seuil d'alerte légionnelle sur les lycées / Centres de formation des apprentis (CFA).</li> <li>✓ L'accompagnement mis en place lors d'épisode de crise (information et suivi).</li> <li>✓ La mise en place de formations sur le sujet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le faible nombre d'acteurs qualifiés intervenant sur ce sujet (1 seul expert pour le Conseil régional, pour gérer l'ensemble des lycées et CFA des 4 départements), au regard de l'importance du patrimoine bâti.</li> <li>✓ La difficulté de mise en place de bonnes pratiques de maintenance des installations sur le terrain liée au manque de moyens humains et financiers et au manque de formation / sensibilisation des agents de maintenance et des bureaux d'étude sur le sujet.</li> <li>✓ Le sujet non prioritaire pour les bureaux d'étude, qui interviennent plutôt sur les enjeux thermiques / économie d'énergie.</li> </ul>

## 23 Fiche 7 - Réduire l'exposition au radon

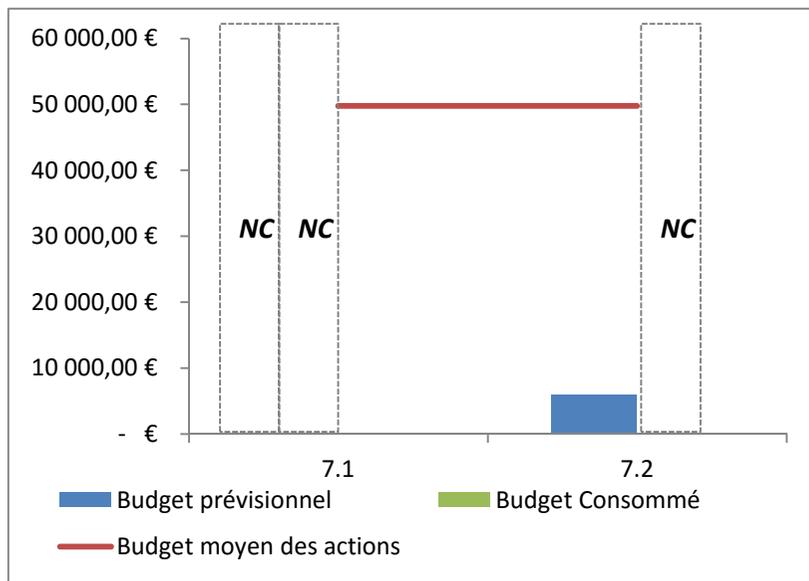
### *Opérations*

- Opération 7.1- Evolution de la réglementation radon: communication auprès des élus des communes et renforcement des contrôles de conformité des établissements concernés
- Opération 7.2- Communication auprès du grand public sur le radon

### *Objectifs de l'action*

- Sensibiliser les élus au radon
- Renforcer les contrôles de conformité des établissements concernés
- Informer les habitants de la région sur la problématique du radon
- Agir, sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments

**Budget de l'action**



**Fiche action 7 – Réduire l'exposition au radon**

*Etat d'avancement*

*Avancement*

■ Finalisé ■ En cours  
■ Commencé ■ Bloqué

*Conformité aux attentes*

■ Supérieur ■ Conforme  
■ Inférieur

*Niveau de priorité*

■ Prioritaire  
■ Important  
■ Peu prioritaire

*Réalisations* *Résultats et effets*

✓ Aucune	✓ Aucun, la pertinence de l'action est « tombée » en l'absence de réglementation
<i>Facteurs facilitants</i>	<i>Freins</i>
✓ Aucun	✓ L'absence de réglementation nationale qui devait paraître sur la période.

## 24 Fiche 8 - Prévenir de l'intoxication au plomb par une étude sur l'influence de la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage

### *Opérations*

- Opération 8.1 : Prévenir de l'intoxication au plomb par une étude sur l'influence de la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage

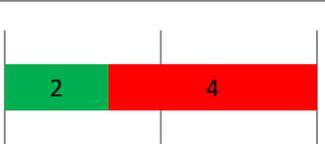
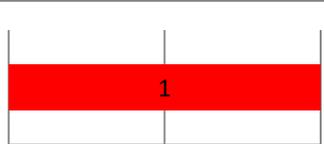
### *Objectifs de l'action*

- Améliorer le dépistage du saturnisme infantile en Poitou-Charentes par la diffusion du guide « L'intoxication par le plomb de l'enfant et de la femme enceinte » aux professionnels de santé concernés.

### *Budget de l'action*

- Moyens humains, non estimés

**Fiche action 8 – Prévenir de l’intoxication au plomb par une étude sur l’influence de la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage**

<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p><i>Avancement</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Finalisé    <span style="color: lightgreen;">■</span> En cours  <span style="color: yellow;">■</span> Commencé    <span style="color: red;">■</span> Bloqué         </p>	<p><i>Conformité aux attentes</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Supérieur    <span style="color: yellow;">■</span> Conforme  <span style="color: red;">■</span> Inférieur         </p>	<p><i>Niveau de priorité</i></p>  <p> <span style="color: green;">■</span> Prioritaire  <span style="color: yellow;">■</span> Important  <span style="color: red;">■</span> Peu prioritaire         </p>
<p><i>Réalisations</i></p>		<p><i>Résultats et effets</i></p>	
<p>✓ Action reportée : échec des tentatives de recrutement d'un opérateur pour réaliser l'action.</p>		<p>✓ Aucun</p>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p>		<p><i>Freins</i></p>	
		<p>✓ La difficulté de recrutement de l'opérateur pour porter l'action</p>	

## 25 Fiche 9 – Réduire les intoxications au monoxyde de carbone

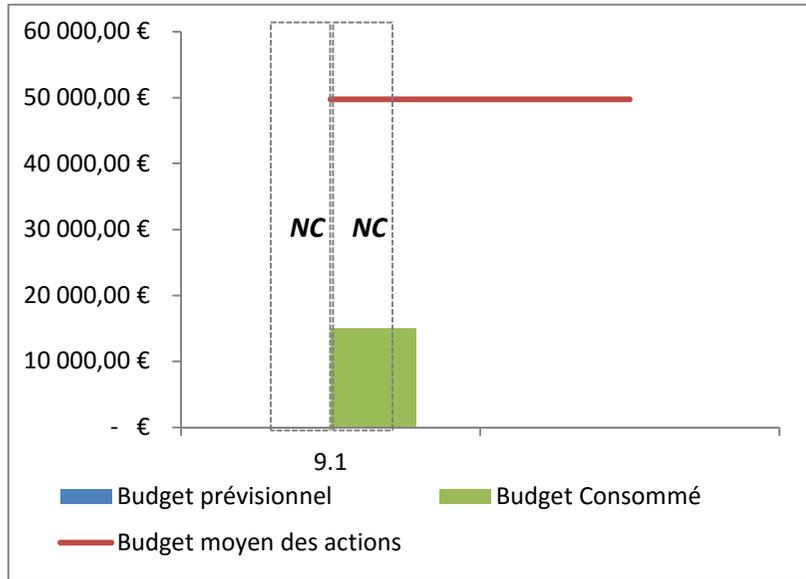
### *Opérations*

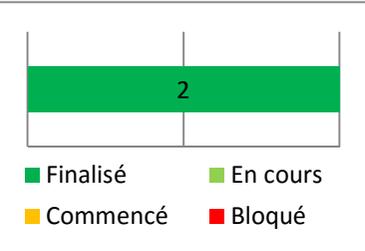
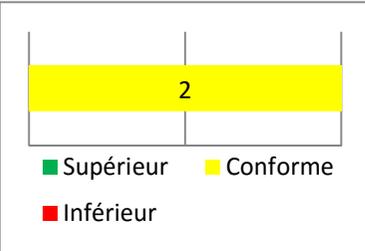
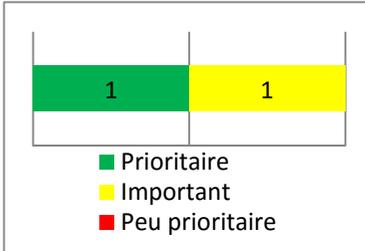
- Opération 9.1- Sensibilisation des professionnels (chauffage, cheminées, distributeurs de poêles...), CAPEB, FFB etc. au risque lié au monoxyde de carbone

### *Objectifs de l'action*

- Sensibiliser les professionnels qualifiés de la région sur le risque monoxyde de carbone et l'évolution de la réglementation afin d'être relais auprès des particuliers
- Repérer des situations « à risque » et relayer des informations de bonnes pratiques
- Informer le public sur les conditions d'utilisation des poêles à pétrole et le risque associé lorsqu'il achète ce type d'équipement
- Faire remonter au niveau national cette problématique pour toucher les groupes distributeurs

**Budget de l'action**



Fiche action 9 – Réduire les intoxications au monoxyde de carbone : sensibilisation des professionnels			
<p><i>Etat d'avancement</i></p> 	<p style="text-align: center;"><i>Avancement</i></p> 	<p style="text-align: center;"><i>Conformité aux attentes</i></p> 	<p style="text-align: center;"><i>Niveau de priorité</i></p> 
<p><i>Réalisations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une formation de formateurs mise en place, 20 professionnels participants.</li> <li>✓ Des supports créés et utilisables</li> </ul>		<p><i>Résultats et effets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mise en place de l'action ne permet pas de connaître l'impact réel sur les professionnels eux-mêmes.</li> </ul>	
<p><i>Facteurs facilitants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La qualité des supports et des partenaires, notamment les intervenants.</li> <li>✓ Le recentrage de l'action sur la formation de formateurs, plutôt que la formation des professionnels en direct, qui facilite la réalisation de l'action et sa pérennité potentielle.</li> <li>✓ L'intérêt des formateurs pour ce sujet.</li> </ul>		<p><i>Freins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La difficulté à mobiliser les professionnels, notamment les chauffagistes.</li> <li>✓ L'absence de contact direct avec les professionnels, qui limite la possibilité d'avoir des retours sur l'intérêt de la formation.</li> </ul>	